

PERARNAU (Michel) était *mercader* de Perpignan en 1580. Il eut un fils du même nom que lui, qui exerça la médecine dans la capitale du Roussillon durant la première moitié du *xviii*^e siècle. Ce dernier fonda, le 27 novembre 1628, un bénéfice dans l'église de Saint-Mathieu, et affecta quinze livres de rente à l'ecclésiastique qui chanterait l'Evangile dans cette église, le dimanche et les jours de fêtes de précepte. Un second fils de Michel, Sébastien, fut prieur de Corneilla-du-Conflent (1624-1646) et sous-collecteur de la Chambre apostolique. Michel Perarnau avait épousé Colombe Riu qui lui donna, entre autres enfants, Jérôme.

Archives des Pyr.-Or., G. 481, 483, 504, 533, 689, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Jérôme), fils de Michel Perarnau et de Colombe Riu embrassa la carrière ecclésiastique et obtint en 1660, l'archidiaconé de Vallespir, qui lui donna la juridiction seigneuriale sur le lieu de la Pava et sur la chapelle de Notre-Dame du Château d'Ultrera. Le 9 avril 1670, Jérôme Perarnau fit appel comme d'abus contre l'évêque d'Elne Vincent de Margarit, à la suite de la visite de l'église de Sorède faite par ce prélat. Il occupa l'archidiaconé de Vallespir jusqu'à la fin du mois de décembre 1687, date de sa mort.

Archives des Pyr.-Or., G. 3, 126, 260, 879, 1038.

PERARNAU (Sébastien) reçut le titre de bourgeois de Perpignan, le 23 juillet 1614. Il avait épousé Antoinette qui mourut en 1628 et avait eu d'elle entre autres enfants Jérôme, dont la notice suit, et Victoire épouse d'André Bosch, l'auteur des *Titols de honor de Catalunya*.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Jérôme de), fils du précédent, se maria en 1610 à Catherine Joli, fille d'André Joli, *pagès* de Villelongue-dels-Monts. Celle-ci étant décédée, Jérôme de Perarnau convola en secondes noces avec Rose Genérès. Dès 1624, il portait le titre de seigneur de Laroque-des-Albères, et au mois d'août 1639 il figurait dans les rangs des nobles catalans qui composaient l'armée de Dalmace de Quéralt. Dans le testament qu'il fit le 20 décembre 1653, Jérôme de Perarnau demandait à être enseveli dans le caveau de famille creusé sous l'église Saint-Jean de Perpignan, devant la grille du maître-autel. Un navire (les armes de la maison), était sculpté sur la pierre tombale. Jérôme de Perarnau mourut en 1660 et laissa un fils appelé Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Joseph de), fils du précédent, vit ses biens confisqués par Louis XIV et attribués, le 25 octobre 1653, à Bertrand de Bruehl, maréchal de camp et lieutenant de roi de la citadelle de Perpignan. Il prit possession de la seigneurie de Laroque, en 1660, après la mort de son père. Le 7 septembre 1663, Joseph de Perarnau prêta serment de fidélité au roi de France, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Il mourut en 1678, laissant trois fils : Antoine, son héritier, dont la notice suit ; Félix, chanoine d'Elne, décédé en 1716 ; et Jérôme qui était capitaine d'infanterie au régiment de Royal-Roussillon en 1696.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, E. (Titres de famille), 584

PERARNAU (Antoine de), fils aîné et héritier du précédent, contracta alliance, le 3 août 1680, avec Magdeleine Esprer de Copons, fille de Dominique Esprer-Buixet, bourgeois de Perpignan, et de Gertrude de Copons mariée en secondes noces à Raymond de Rocabrana de Xammar. Antoine de Perarnau eut de son épouse deux fils : Dominique, dont la notice suit ; Gaëtan, religieux bénédictin à Cuxa ; et une fille, Magdeleine, qui unit ses destinées à celles de Joseph de Sarda. Il mourut en 1692 et sa veuve convola en secondes noces, le 16 décembre 1696, avec Jean de Barutell.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Dominique de), fils et successeur du précédent, seigneur de Laroque-des-Albères, épousa, en 1711, Théodrine de Campredon de Sandionis, domiciliée à Perpignan. Il mourut sans laisser de postérité, et sa veuve, par le testament qu'elle fit, le 3 mai 1747, constitua pour héritier son frère, Bonaventure de Campredon. La seigneurie de Laroque-des-Albères fut dévolue à Joseph de Sarda, petit-neveu de Dominique de Perarnau. Au moment de la Révolution, une demoiselle de Sarda occupait ce fief. Elle épousa plus tard M. de Bordes.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 584. — M^{me} CARÈRE, *Monographie de Laroque-des-Albères*.

PÉREIRE (Isaac), de famille israélite et d'origine portugaise, était le petit-fils du philologue Jacob-Rodriguez Péreire, l'un des plus savants instituteurs de sourds-muets. Il naquit à Bordeaux le 25 novembre 1806 et eut pour frère le célèbre industriel Jacob Péreire. Isaac Péreire fut étroitement lié à la fortune et à toutes les opérations financières de celui-ci. Tous les deux furent longtemps simples courtiers d'affaires et s'attachèrent avec ferveur de 1829 à 1834 à la secte Saint-Simoniennne. Lorsque s'organisa le chemin de fer de Saint-Germain qui devait servir de modèle aux lignes projetées, Emile et Isaac Péreire

en devinrent adjudicataires sous la garantie de Rothschild, d'Eichthal, de Thurneyssen et de J. Davilliers. Ce fut l'origine de leur réputation et de leur fortune. Plus tard, ils entreprirent sous les mêmes auspices la construction du chemin de fer du Nord. En 1852, les frères Péreire réalisèrent la plus hardie des créations financières de l'époque, la *Société générale du Crédit mobilier*, fondée au capital de soixante millions, sorte de banque commanditaire, qui imprima la plus vive impulsion à toute l'industrie européenne et dont les ressources primitives, sans émissions d'obligations ni d'actions nouvelles suffirent aux fondateurs pour mettre à flot, dans les premières années, un grand nombre de sociétés financières, d'opérations et d'entreprises : la fusion des compagnies du gaz, celle des compagnies d'omnibus, le Grand Hôtel du Louvre, les chemins de fer et le crédit mobilier espagnols, les chemins de fer russes, l'acquisition des chemins de fer autrichiens au prix de trois cents millions, des prêts d'environ quinze cents millions aux divers chemins de fer français. Ces multiples affaires furent traitées dans l'espace de cinq années (1852-1857). Vers 1862, la Compagnie du Midi demandait la concession d'une ligne de Cette à Marseille. Cette ligne devait côtoyer le littoral ; elle aurait fait concurrence à la ligne Paris-Lyon-Méditerranée qui arrive jusqu'à Cette. La Compagnie du Midi, où dominaient les deux frères Emile et Isaac Péreire, cherchait un appui dans l'opinion des populations de la région du Sud-Est. Quelques personnalités de Perpignan s'étaient déjà mises en relation avec Isaac Péreire. C'étaient Auguste Lloubes, Charles de Lazermie, F. Passama, d'autres encore, auxquels il faut joindre, Henri Garau, avoué de la Compagnie, et Stéphane Bédos, son avocat. Auguste Lloubes écrivit à Isaac Péreire pour lui offrir la candidature à la députation dans les Pyrénées-Orientales. Celui-ci ne voulait pas encore se prononcer, mais il manœuvra dès lors de façon à rendre sans effet l'investiture accordée à Justin Durand. Une délégation de partisans d'Isaac Péreire partit de Perpignan pour faire une démarche auprès de Napoléon III lui-même, en faveur de la demande de concession du chemin de fer de Cette à Marseille. La délégation invita ou fit inviter Justin Durand à l'accompagner aux Tuileries, comme député du département ; il répondit par un refus formel. Justin Durand était hostile d'ailleurs à la Compagnie du Midi, dont les administrateurs étaient libre-échangistes et il était tout-à-fait dévoué à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Après le refus de Justin Durand, Isaac Péreire n'hésita plus, et sans se prononcer encore ouvertement, envoya dans le département un avocat, chef du contentieux au Crédit mobilier, dont il était président, pour préparer sa

candidature. M. Lireux se rendit de commune en commune faisant des promesses de toute nature et distribuant, a-t-on dit, de l'argent. La délégation fut reçue par Napoléon III. On étala une carte sur une table, on expliqua au souverain le tracé du nouveau chemin de fer. L'affaire traîna en longueur et en fin de compte la concession ne fut pas accordée. Les électeurs furent convoqués. Isaac Péreire arriva à Perpignan et commença ses tournées, où, dit-on, les banquets, les beuveries furent multipliés outre mesure. Des dons furent faits aux mairies, aux églises ; le tribunal de Prades eut pour sa part un tableau du Grecco, représentant le Christ en croix. On promit les paquebots de Port-Vendres pour l'Algérie, le chemin de fer de Perpignan à Arles, etc. Justin Durand, sur ces entrefaites, rentra de la session législative et se disposait, lui aussi, à faire des tournées, lorsque tout à coup on annonça qu'Isaac Péreire venait de recevoir, de son frère Emile, une dépêche l'informant que le Gouvernement observerait la neutralité entre les deux candidats. On communiqua la lettre au préfet. Le député sortant fut outré. Il se considéra comme abandonné par le Gouvernement, auquel, sur la demande du préfet, il avait promis, dans sa profession de foi, un dévouement *sans réserve*. Il se désista de sa candidature, se démit de ses fonctions de maire et de conseiller général. Il engagea ceux de ses amis qui occupaient des fonctions électives à démissionner également, et le préfet, qui avait fait avec entrain campagne en sa faveur, fit afficher à Perpignan et dans le département, des placards engageant les électeurs à voter pour Isaac Péreire, unique candidat. L'appel fut entendu. Les amis de Justin Durand prêchèrent en vain l'abstention. Isaac Péreire fut élu député au Corps législatif, le 31 mai 1863, par 28.494 voix sur 29.138 votants. Justin Durand ne se considéra pas comme définitivement battu. Il recueillit tous les faits qui avaient le caractère de corruption électorale et il protesta contre l'élection. Il se rendit à Paris, alla voir tous les membres du Corps législatif, leur racontant ce qui s'était passé. L'opposition, considérant Péreire comme un impérialiste, dépourvu d'indépendance à raison des liens étroits qui l'attachaient au régime, prit parti pour Durand. Le 24 novembre 1863, Emile Ollivier demanda une enquête. Emile Péreire voulut défendre son frère et commença par cette phrase malheureuse : « L'argent n'a joué qu'un faible rôle dans l'élection... » — « C'est beaucoup trop », interrompit Jules Favre, et l'élection fut cassée séance tenante. Les électeurs furent convoqués pour le 20 décembre suivant. Isaac Péreire, invalidé, se représenta et Justin Durand se remit sur les rangs ; mais le premier l'emporta et fut réélu par 21.322 voix contre 14.869 obtenues par

son concurrent. Isaac Péreire siégea au Corps législatif dans les rangs de la majorité dynastique. Justin Durand songea à prendre sa revanche aux élections de 1869. A dater du jour de sa défaite et durant six années, il prépara le terrain électoral. Isaac Péreire, de son côté, perdit la faveur de l'opinion, soit parce qu'il n'avait tenu aucune des promesses faites, soit à cause de la situation précaire de ses affaires de banque. Le Crédit mobilier avait eu une large part dans les opérations financières auxquelles la transformation de Paris, la fièvre croissante des expropriations et la création improvisée de quartiers neufs servirent de prétexte. Il compliqua ses destinées en les associant à celles de la Compagnie immobilière. Une nouvelle série d'actions émises et placées sous l'influence d'une apparente prospérité ne put sauver la situation ; la ruine de diverses entreprises patronnées par l'institution-mère entraîna la liquidation de celle-ci, sous la responsabilité morale et même judiciaire des directeurs et des membres du conseil d'administration. Au mois d'octobre 1867, Emile et Isaac Péreire durent donner leur démission et se retirèrent même de plusieurs sociétés dont ils étaient administrateurs, notamment de la Compagnie transatlantique. Les paquebots n'avaient pas été établis et il n'avait plus été question du chemin de fer d'Arles-sur-Tech. Dès lors, Isaac Péreire renonça à se représenter dans une circonscription des Pyrénées-Orientales. Il posa sa candidature à Limoux et fut réélu, le 24 mai 1869, dans la troisième circonscription de l'Aude, par 10.293 voix contre 9.133 à Louis de Guiraud, candidat indépendant. Isaac Péreire fut invalidé et, s'étant représenté, échoua, le 6 février 1870, avec 8.804 voix contre 10.313 à l'élu, Louis de Guiraud. Officier de la Légion d'honneur du 13 août 1864, Isaac Péreire a publié : *Rôle de la Banque de France et organisation du crédit en France* (1864) ; *Budget de 1877* ; *Question financière* ; *La réforme de l'impôt* (1877) ; *La question religieuse* (1879) ; *Politique financière* (1879). Il donna à la *Liberté*, dont il avait acheté un grand nombre d'actions en 1875 et qu'il céda à son fils Gustave, des articles remarquables sur les questions économiques, créa un prix de 100.000 francs pour le meilleur mémoire sur le paupérisme, et, en souvenir de son grand-père, fonda, en 1875, à Paris, une école de sourds-muets. Isaac Péreire mourut au château d'Armainvilliers le 12 juillet 1880.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*. — *La Veu del Canigó*, n° du 20 août 1911.

PERELLOS (Raymond de) était, au début du xiv^e siècle, seigneur du misérable village de Perellos, situé au-dessus d'Opoul, sur la frontière du Rous-

sillon et du Narbonnais. Ses ancêtres et lui-même n'avaient pas fait grand bruit dans l'histoire, mais à partir du milieu du xiv^e siècle, cette famille eut diverses branches qui fournirent plusieurs hommes distingués dans l'art militaire, les ambassades, la marine et l'Eglise. Raymond de Perellos eut, entre autres fils, François et Raymond qui furent les auteurs des deux principales branches de la maison.

ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

PERELLOS (Guillaume de) reçut, en 1345, de Pierre III, roi d'Aragon, le greffe du patrimoine royal, pour une durée de dix ans.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

Branche aînée

PERELLOS (François de), fils aîné de Raymond, seigneur de Perellos, fut un personnage en vue durant le xiv^e siècle. Il parcourut une carrière militaire et diplomatique aussi longue que brillante. Successivement bailli et châtelain de Tautavel, bailli de Salses, huissier d'armes du roi, il accompagna en Italie, le 4 septembre 1358, la princesse Isabelle allant se marier à Jean II Paléologue, marquis de Montferrat. Pierre le Cérémonieux, en récompense de ses services, éleva François de Perellos au rang des *ricos hombres* qui était la plus haute dignité de la noblesse dans ses états. Ce monarque lui accorda, le 30 mars 1366, des lettres-patentes par lesquelles il lui concédait à perpétuité les villes de Rueda et d'Epila avec le titre de vicomte. Il le nomma, en même temps, son chambellan. Dans la charte portant érection des terres de Rueda et d'Epila (Aragon) en vicomté, avec titre de vicomte de Rueda en faveur de François de Perellos, il est question des services que ce dernier a rendus au monarque. Entre autres faits mentionnés, on relève le suivant : « Il avait fait venir contre Pierre, roi de Castille, les compagnies et gens de guerre qui couraient en France, Bourgogne, Lombardie et autres pays, sous la conduite de Bertrand du Guesclin (de Clequino), comte de Longueville. » Vers 1360, François de Perellos acquit, par voie d'achat, la seigneurie de Saint-Marsal, laissée en deshérence à la suite du décès de Bertrand de Saint-Marsal. François de Perellos passa plus tard au service de la France. Le roi Charles V le pourvut de la charge d'amiral, par lettres-patentes du 3 juillet 1368. Il était conseiller de Louis d'Anjou, lorsque ce prince l'envoya à Barcelone, en 1370, auprès du roi d'Aragon, à l'effet de s'entendre avec lui pour la défense de leurs domaines respectifs. De son épouse Constance de Fenouillet, François de Perellos eut, entre autres enfants : Michel, arche-

vêque d'Embrun ; Raymond, son successeur ; Pons et Yolande.

Archives des Pyr.-Or., B. 410, 433, 222. — MORERI, *Grand dictionnaire historique*, édit. 1823. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*. — Abbé J. CAPELLE, *Etude historique sur Millas*. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

PERELLOS (Michel de), fils du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il était chanoine de Majorque lorsque Clément VII le nomma à l'archevêché d'Embrun, l'année même de son élévation à la chaire de Saint-Pierre (1378). Le jésuite Marcellin Fournier prétend que « notre Michel avait servi d'équier et de gentilhomme à Robert avant son élection ». Cet historien le fait même parent ou allié du cardinal Pierre de Luna ; cette assertion est, en partie, l'expression de la vérité, puisque, du vivant de l'archevêque Michel de Perellos, la veuve de son neveu épousa le comte de Luna. Fisquet affirme que « Michel de Perellos fut sacré par le souverain Pontife lui-même, dans la grotte merveilleuse de Gaëte, au royaume de Naples ». « Ne vous estonnez pas, dit à son tour Fournier, si Pierre, maintenant cardinal, a été revêtu de cet honneur dans cette spelonque de Caiète, et Michel, archevêque... La raison en étoit que l'antipape Clément, ayant été créé à Fundi, en la campagne d'Italie, par les cardinaux français, entre autres par Pierre de Luna... à l'instigation de Jeane, reine de Naples et de Sicile... obtint de la reine Jeane, le fort de Caiète pour sa retraite... Non loing de la forteresse, est cette spelonque, dans Caiète, merveilleuse et fréquentée pour la dévotion du lieu. Il est assuré que la roche de ce promontoire qui pousse avant dans la mer plus de quatre mille a été crevassée en deux par un tremblement de terre que la tradition rapporte à la mort du Fils de Dieu : ce qu'on dit mesmes attesté par un miracle, qui a donné matière à un épigramme qui se lit en l'endroit, où l'on voit une main empreinte, qui fut celle d'un juif incrédule. La merveille a été que, du sommet de ce rocher fendu, un grand quartier de roche, s'effondrant par le milieu des crevasses, fut arrêté sur le milieu par l'estresseur de l'espace, et a servi comme d'un fort propre pavé à une chapelle qui a été bastie au-dessus, et fort bien ajustée pour la dévotion des peuples. La mer qui se glisse au-dessous de la roche escartelée est entendue en toute heure, par ses grondements, et considérée par la fenestre de la chapelle en bas... De la forteresse, par un chemin capable d'un seul homme de front, vint à cette spelonque Robert ou Clément, antipape, et, en ce lieu, il donna le chapeau rouge à Pierre de Sarracenas et la mitre à Michel de Perellos. » Ce dernier vint à Embrun commencer un épiscopat débonnaire qui

devait durer l'espace d'un demi-siècle, exactement quarante-huit ans. Il paraît avoir suivi la fortune de Clément VII qui, élu le 20 septembre 1378, en Italie, se fixa à Avignon au mois de juin 1379. Bien que siégeant à proximité de son maître, Michel de Perellos ne fut guère mêlé aux événements du schisme d'Occident. Il se cantonna toute sa vie dans la direction des affaires administratives du diocèse, l'évangélisation de son troupeau et la gestion des biens temporels composant la mense archiepiscopale.

Le diocèse d'Embrun était infesté, depuis deux siècles, de l'hérésie des Vaudois qui avaient réussi à imposer aux populations simples du Dauphiné leurs captieuses et dangereuses erreurs. Dès 1379, les adeptes de leurs doctrines furent cités à comparaître devant l'inquisiteur pour répondre des crimes qui leur étaient imputés. Les inculpés refusèrent de se présenter et plusieurs d'entre eux, prévoyant sans doute le sort qui les attendait, prirent le parti de quitter le pays. On en vint alors aux mesures extrêmes. Le 1^{er} juillet 1380, du haut de la chaire de la cathédrale d'Embrun, l'inquisiteur condamna et livra au bras séculier cent huit Vaudois de Vallouise, trente-deux de Largentière et vingt-neuf de Fressinières. Michel de Perellos comprit que la persuasion aurait raison, plutôt que la violence, de ses diocésains égarés. Dans un de ses voyages à la cour papale d'Avignon, il entretint Benoît XIII de la situation faite aux hérétiques des régions embrunoises. Pour les amener à la vraie foi, il sollicita de Pierre de Luna l'honneur et l'avantage de voir son troupeau évangélisé par saint Vincent Ferrier, l'apôtre alors en vogue, que Benoît XIII gardait auprès de lui pour diriger sa conscience. Le saint accepta cette mission, pénétra dans les provinces alpestres au début de l'année 1401 et y prêcha durant trois mois consécutifs. Le prestige et l'influence du thaumaturge surent vaincre les difficultés presque insurmontables d'un apostolat ingrat entre tous : « Le soldat de Jésus-Christ, raconte Fournier, entend ce déplorable état, et armé, non des armes terrièbres, ains des célestes, se transmarche devant cette vallée. Il conduit à cet effet, une grande troupe de saintes âmes qui le suivoient, et qui pratiquoient des exercices d'une grande pénitence pour frapper les yeux et les erreurs de ces peuples, par le spectacle de ces pressants exemples, et les ramolir par ce moyen et les fleschir à prendre les routes contraires à celles qu'ils avoient tenu... Peu de jours s'écoulent, que ce peuple se trouve tout autre ; qu'il quitte son humeur farouche et sauvage ; qu'il fait divorce avec ses erreurs, et se laisse gagner aux persuasions de la vérité, devenu sectateur de la vraie religion chrestienne et catholique. Leur mélioration ne se tint pas seulement à démentir leur hérésie et à se despouiller de leurs

vices. Ils se rangèrent encor avec telle ardeur aux exercices de toutes les vertuz et de la piété que, durant tout le temps que le bienheureux Vincent fit séjour auprès d'eux, et beaucoup de temps aprez, ils rendirent attestation à leur véritable conversion par les signes très manifestes de leurs œuvres... Quelle joye ne devoit tirer Michel, archevesque, de tels succez, et de la réduction de ce peuple tout changé!»

Le zèle que déployait Michel de Perellos dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, faisait place à une bonté poussée jusqu'à la faiblesse lorsqu'il traitait des affaires de l'ordre temporel. Les terres, les revenus, les châteaux de l'archevêché devinrent la proie des membres de sa famille qui allèrent jusqu'à vendre ce qui était inaliénable, sans que le pontife débonnaire eut jamais le courage de réprimer ces fatales déprédations: « Ses parens qui le suivirent d'Espagne, dit Fournier, vindrent faire leurs profits au dépens de l'église d'Ambrun, comme les mouches suivent l'odeur et la fumée des viandes, et s'attribuèrent quantité de ses biens; de manière que, comme ils tenoient les principales places archiépiscopales et ne se soucioient que de faire leur main, les bâtimens allèrent en ruine et l'archevesché fust despouillé... Ils abusèrent si bien de la simplicité de leur parent archevesque, et mesnagèrent en sorte les affaires de cette crosse, que plusieurs droicts, par la dissipation ou aliénation, ou anéantissement des papiers furent perduz ». Si sa famille, par des procédés indéliçats, déconsidéra Michel de Perellos aux yeux des populations embrunoises, il est juste de reconnaître que ce pontife eût toutefois le mérite de discerner et de mettre en relief un de ses compatriotes, roussillonnais comme lui, qu'il attacha à sa curie épiscopale, en lui conférant la dignité de vicaire-général, Jacques Albert, fils de Bernard Albert, procureur royal de Roussillon, frère de Bernard Albert, gouverneur de cette province et de Galcerand, évêque d'Elne. Michel de Perellos, qui devait sa fortune aux pontifes d'Avignon, embrassa dans la suite le parti urbaniste. Le 3 août 1407, les ambassadeurs de Benoît XIII à Rome avaient donné ordre de lever un impôt dans les terres de l'obédience avignonnaise. Le clergé y fit une opposition systématique. Ce fut principalement en Dauphiné, Languedoc et Gascogne que la résistance fut organisée, ayant à sa tête les archevêques d'Embrun et de Vienne. Michel de Perellos ne figure pas dans les rangs des prélats qui assistèrent au concile de la Réal, bien que son frère Raymond y paraisse comme un des fermes soutiens de Pierre de Luna. Son procureur se trouve au contraire dans la liste des Pères du concile à Pise et à Constance. Michel de Perellos employa le vicomte de Roda, son frère, auprès de l'Empereur Sigismond qui se trouvait à Perpignan, au mois d'octobre 1415,

pour lui prêter le serment de fidélité au nom de l'archevêque, du chapitre et du clergé d'Embrun. Il en obtint pour son église deux lettres-patentes, expédiées de cette dernière ville, à la date du 15 octobre 1415. La première lui accordait le plein pouvoir de se défendre par les armes et la force; l'autre confirmait tous les privilèges que les empereurs avaient accordé aux Embrunois depuis les temps les plus reculés. Cette dernière renouvelait l'investiture de tout le temporel qui avait ses obligations à l'empire. L'archevêque d'Embrun portait les titres de prince, triscamérier, secrétaire et conseiller d'Etat à la cour impériale. C'est encore Michel de Perellos qui obtint du pape Marlin V, en 1417, confirmation du privilège accordé à ses prédécesseurs, qui concédait à l'archevêque d'Embrun le droit d'être reçu en cour de Rome, en qualité de protecteur de l'ordre de Cîteaux. Le 20 février 1421, il ratifia lui-même les statuts et privilèges dont jouissaient les communautés de la terre archiépiscopale d'Embrun. Cette année-là encore, il entreprit la restauration des vitraux de l'église Notre-Dame et donna à cette fin la somme de quatre cents florins. Il fit peindre ses armoiries, qu'on peut encore admirer de nos jours, sur la grande et splendide rosace de la cathédrale d'Embrun, à côté de celles de Geoffroy le Meingre, dit Boucicaut, gouverneur du Dauphiné. Ces mêmes armoiries sont reproduites sur le sceau de cet archevêque dont il existe deux spécimens aux archives des Hautes-Alpes, appendus à des documents de 1416 et 1423. On y voit la Vierge assise portant une fleur de lys de la main droite et l'Enfant-Jésus de la main gauche. L'archevêque mitré et tenant la croix est au-dessous, à genoux accosté de deux écussons portant: *écartelé aux 1 et 4 d'un burelé, aux 2 et 3, de trois poires* (allusion au nom de Perellos). Michel de Perellos mourut chargé d'années le 1^{er} mai 1427. Il fut enseveli dans la chapelle de Saint-Martin de son église métropolitaine. « Ce fut un homme simple et sans malice à qui l'on n'eût à reprocher qu'une trop grande faiblesse pour ses parents », dit avec raison Fisquet. Sur son lit de mort, il aurait pu redire ces paroles de nos saints Livres qu'un pape du moyen-âge avait sur les lèvres en expirant: *Si mei non fuerint dominati tunc immaculatus erô*.

H. FISQUET, *La France pontificale, archevêché d'Embrun*, 2^e édit. Paris, s. d., t. II. — Abbé Paul GUILLAUME, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes*, Champion, 3 vol. in-8°, 1890-1892. — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

PERELLOS (Raymond de), frère du précédent, recueillit la succession de son père François, à la tête de la vicomté de Roda. Il figura brillamment à la cour aragonaise. Dès son avènement au trône, Jean 1^{er} l'avait choisi pour son conseiller et son

chambellan. Le 3 septembre 1387, Raymond de Perellos reçut de ce prince la concession des justices, autres droits et revenus des lieux de Millas, Réglella, Nefiach, Saint-Marsal, Perellos et Saint-Martin de la Ribera. Son cousin, le baron de Joch, qui portait le même nom que lui, et qui occupait la châtellenie de Rodès, était décédé au mois de septembre 1384, ne laissant que deux filles, Constance et Eléonore. Le Domaine royal ne pouvait laisser entre les mains d'une femme, la propriété de la châtellenie d'une forteresse aussi importante que l'était alors celle de Rodès. Le roi d'Aragon, Jean I^{er}, racheta cette châtellenie et la revendit, le 10 mars 1393, avec la seigneurie de Rodès et de Ropidera, pour sept mille florins, à Raymond de Perellos, vicomte de Roda à qui il devait des sommes considérables ; mais pour pouvoir payer le prix de la châtellenie à la dame de Joch, le souverain dut vendre, le 1^{er} mai 1393, les lieux et château de Llo au même vicomte, pour vingt mille sols barcelonais. Le 13 février 1394, une charte de Jean I^{er} avait érigé en vicomté les lieux de Perellos, Millas, Montner, Céret, Réglella et autres, sous le titre de vicomté de Perellos. Dès ce jour, Raymond de Perellos réunit sous son nom le double titre de vicomte de Roda et de Perellos. La mort tragique de Jean I^{er} survenue à la suite d'une chute de cheval, dans une partie de chasse, fit une profonde impression sur l'esprit de Raymond de Perellos. Gaubert Fabrice de Bagud, moine cistercien et historien des rois d'Aragon dans le xv^e siècle, raconte que ce seigneur, désolé de la mort désastreuse de son maître, et surtout craignant pour son salut, entreprit le voyage d'Irlande, pour visiter une caverne connue sous le nom de Purgatoire de saint Patrice, où l'on s'imaginait qu'on pouvait s'instruire de l'état des âmes dans l'autre monde. Il y passa une nuit et prétendit avoir vu des choses merveilleuses. Dans la relation qu'il en publia, il affirma que le roi était condamné à de fortes peines, mais qui ne devaient pas être éternelles. Cette caverne où le bon chambellan crut voir de si étranges choses... le pape la fit fermer en 1497, dans le but de couper court à toutes les superstitions dont elle était l'objet. Après l'élévation de Pierre de Luna à la papauté, Raymond de Perellos devint un de ses premiers lieutenants au palais d'Avignon. Vers la fin du mois de novembre 1398, Benoît XIII envoya le vicomte de Roda en ambassade à Paris, auprès du duc Louis d'Orléans. Raymond de Perellos fut de retour à Avignon, vers le 23 avril 1399. Le palais des papes étant alors assiégé par Boucicaut, le vicomte de Roda ne put pénétrer auprès de son maître ni lui communiquer les intentions du duc d'Orléans. Pierre de Luna dépêcha une seconde fois Raymond de Perellos à Paris, pour porter une lettre attendrissante qu'il avait écrite le 25 avril 1399 à

l'adresse de Charles VI. Revenu à Avignon le 15 août 1399, Raymond de Perellos, bien qu'il fut chargé des commissions du roi de France, obtint à grand peine la permission de pénétrer dans le palais papal. Il dut en ressortir au bout de peu de temps et même se retirer à Villeneuve-les-Avignon, jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de Louis d'Orléans. Il se trouvait encore en mission à Paris, le 31 mai 1400. A cette date, il reçut une lettre de Benoît XIII, par laquelle ce pontife le chargeait de solliciter la protection des Français. Les lettres de Charles VI qui confiaient la garde du palais d'Avignon à Louis d'Orléans furent portées de Paris à Avignon, le 11 février 1401, par les envoyés du Pape, Raymond de Perellos et Boniface Ferrier. Dans un acte passé à Avignon, le 4 avril 1403, le vicomte de Roda figure comme capitaine-général de la ville pour le Pape. Le jour de l'ouverture du concile de la Réal (15 novembre 1408), Raymond de Perellos porta le dais sous lequel s'avancait Benoît XIII. De son épouse Sibille, le vicomte de Roda laissa deux fils : Raymond, son successeur, et Louis.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 190, 367, 375. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*. — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas, Précis historique sur la seigneurie de Llo*. — Franz ERHLE, *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII*.

PERELLOS (Pons de), frère des deux précédents, avait reçu de l'héritage paternel 55.000 sols. Pour lui payer cette somme, Raymond de Perellos, l'aîné, dut vendre, à pactes de rachat, le château de Montner. Pons de Perellos percevait aussi une rente de 4.400 sols sur la leude du poisson, à Perpignan. Ce droit lui avait été concédé, comme paiement de la dot de son épouse Marie de Steenhoont, originaire du diocèse de Cambrai. Le 10 novembre 1393, le roi Jean vendit à Pons de Perellos, tuteur d'Eléonore de Perellos, baronne de Joch et sa future belle-fille, la seigneurie de Rigarda, de Glorianes, de l'Autzina et de Sahilla, c'est-à-dire le mère et mixte empire, la juridiction, avec host, chevauchée et autres droits seigneuriaux que le Domaine royal possédait en ces lieux, pour 7.700 sols. Ces lieux furent acquis par les barons de Joch, en 1417. En 1399, la reine Yolande, veuve de Jean I^{er} vendit à Pons de Perellos les lieux de Llauro et de Tresserra. Le 16 mai 1402, dans un appel de sentence relative aux cavalcades données dans la ville d'Embrun, Pons de Perellos est appelé frère de l'archevêque de cette cité : *Poncio de Perillonibus, fratre R^{mi} in Xristo patris domini nostri Michaëlis Ebredunensis archiepiscopi*. En 1409, Pons de Perellos fut chargé d'une mission diplomatique en Bourgogne. Pons de Perellos mourut en novembre 1416. Il avait eu deux fils : Michel et Pons, et une

filles Jeanne. Michel, l'aîné, qui avait épousé, au mois d'avril 1404, sa cousine Eléonore de Perellos, dame de Joch, mourut sans postérité dans le courant de l'année 1407. Pons, le fils cadet, succéda à son père et mourut en 1426 ne laissant qu'une fille, Elfa de Perellos, de son épouse Louise de Mur, qui se remaria avec le comte de Luna. Elfa mourut en bas âge vers 1433 et sa succession passa à sa tante, Jeanne, fille de Pons de Perellos, qui avait épousé Louis de Chalon, comte de Tonnerre. Le 13 mars 1436, le procureur de la comtesse de Tonnerre vendit Glorianes et Rigarda à Simonette de Poitiers, épouse de Louis de Perellos, vicomte de Perellos et de Roda et seigneur de Rodès.

Archives des Pyr.-Or., B. 136, 147, 177, 185, 190, 240. — ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1880. — Abbé Paul GUILLAUME, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiniennes*.

PERELLOS (Yolande de), sœur des précédents et de l'archevêque Michel, fut dame des lieux de Saint-Féliu d'Amont et d'Avall. Antoine Pinya, bourgeois de Perpignan, fut son héritier.

Archives des Pyr.-Or., B. 234.

PERELLOS (Raymond de), fils aîné de Raymond, vicomte de Roda et de Perellos, et de Sibille, son épouse, fut appelé à la cour du roi d'Aragon, Alphonse V, à titre de conseiller et de « munter » majeur de ce souverain. En 1421, il fut nommé à vie à l'office de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, vacant par la démission de son beau-père Raymond de Çagarriga. Raymond de Perellos avait, en effet, épousé Claire, la fille cadette de ce dernier. Des lettres du prince portèrent le traitement affecté au nouveau Gouverneur à la somme de dix mille sols annuels. Raymond de Perellos suivit son souverain dans les expéditions militaires qu'il dut entreprendre en Sardaigne et dans le royaume de Naples. Ce chevalier s'y couvrit de gloire. Il se distingua encore à la prise de l'île des Querquens, sur la côte d'Afrique. En 1426, Raymond de Perellos avait acheté les lieux de Clairà, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Eus, Le Soler, Castellnou et Bellpuig à la reine Marguerite, veuve de Martin d'Aragon, qui tenait ces fiefs de son oncle, Pierre de Fenouillet. Des lettres d'Alphonse V, en date du 23 février 1428, confirmèrent cette vente et portèrent, en outre, donation de tous les droits du monarque sur les biens de Pierre de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet, en faveur de Raymond de Perellos. C'était la récompense des services militaires qu'il avait rendus en Sardaigne et à Naples. Le 30 septembre 1429, Alphonse V fit donation de la ville de Thuir, à Raymond de Perellos, avec l'intégralité des droits pécuniaires et honorifiques de la seigneurie. Cela souleva de vives protes-

tations parmi les habitants. Pour y faire droit et moyennant 3000 florins versés au trésor royal, la donation faite à Raymond de Perellos fut rapportée en 1431, et le roi s'engagea formellement à ne jamais aliéner à l'avenir ses droits seigneuriaux sur Thuir. A cette époque, Raymond de Perellos portait le titre de capitaine-général des mers et de maréchal d'Aragon et de Sicile. Comme tel, il conclut une trêve, le 16 juillet 1430, avec les ambassadeurs des rois de Navarre et de Castille. Raymond de Perellos devint ensuite camerlingue de Sicile. Durant son absence, son frère Louis de Perellos administra les comtés de Roussillon et de Cerdagne comme « son lieutenant ». La reine Marie fit donation à Raymond de Perellos, des revenus royaux du Volo, Cortsavi et Montbaulo, en compensation de la vicomté d'Ager, en Catalogne. Cette princesse lui concéda aussi les châteaux, les vallées et les alqueries de Ceta et Travadell, dans le royaume de Valence. Raymond de Perellos mourut vers 1442. Lors de son décès, Raymond de Canet exerça la régence du gouvernement des comtés de Roussillon et de Cerdagne, dont Bernard Albert ne tarda pas à être effectivement pourvu. Il mourut sans laisser de descendance et transmit en héritage à son neveu François de Fenouillet, le titre et les biens de la vicomté de Roda et de Perellos. Un monument funèbre fut érigé en son honneur dans l'église Saint-François de Perpignan. C'était un mausolée en marbre blanc, sur lequel reposait une statue qui représentait Raymond de Perellos en costume de guerrier, revêtu de son armure et avec le chien symbolique à ses pieds. Ce monument disparut au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 209, 217, 218, 221, 226, 230, 232, 235, 238, 240, 244, 253, 254, 255, 257, 262. — P. PUIGGARI, *Archéologie locale*, dans le *VII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

PERELLOS (Louis de), frère du précédent, exerça la direction intérimaire des comtés de Roussillon et de Cerdagne, pendant le long laps de temps que Raymond de Perellos passa en Italie et en Sicile. En 1436, un conflit s'éleva entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique; Louis de Perellos soutint vigoureusement la lutte contre l'évêque d'Elne. Le point de départ du différend fut l'assassinat de Guillaume Amarell. Ermengald Grimaud, clerc-marié (conjugatus) de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos, comme complice du crime. La liberté de ce prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, le vicomte, exerçant le pouvoir exécutif en tant que lieutenant du gouverneur, fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la

ville. Louis de Perellos, irrité, fit saisir les revenus de l'évêché et malgré les ordres de la reine maintint le séquestre, « attendu, disait-il, que selon les stils on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques ont dû avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils ont été obligés de les retirer et de se soumettre, comme on peut le voir par les registres de la viguerie du Roussillon. » Louis de Perellos avait épousé Simonette de Poitiers et avait eu d'elle deux enfants : Raymond qui suit et François qui prit le nom de Fenouillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 245. — ALART, *Almanach Le Roussillonnais*, année 1888. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

PERELLOS (Raymond de), fils aîné du précédent, provoqua en 1430 une sortie de l'*host* ou de la *Ma armada* de Perpignan contre la localité de Millas, dont il était seigneur. « Le 13 janvier 1430, raconte un contemporain, l'*host* de Perpignan sortit contre le lieu de Millas, à la suite d'une plainte déposée contre Mgr Raymond de Perellos, seigneur de Millas, neveu du gouverneur du Roussillon, contre le chevalier Esplugues et le nommé Bach de Thuir, au sujet de bêtes à laine qu'ils avaient saisies à « En Tardiu » de Thuir *habitant* de Perpignan. L'*host* alla camper aux olivettes de Saint-Genis le long du Bulès, à une petite distance de Millas où l'on abattit tout ce qu'il y avait d'oliviers. Il est vrai que quand ils voulurent attaquer la ville, le dit Mgr R. de Perellos consentit à traiter : on trouva le bétail réclamé dès les premières perquisitions, et l'on se saisit du bailli de Millas qui fut amené prisonnier avec une bonne chaîne au cou, par les consuls et le bailli de Perpignan. » Ecœuré de faire le récit de ces faits, le chroniqueur ajoute avec une amertume qu'il ne sait dissimuler : « C'est une affaire bien embrouillée et qui s'embrouillera encore, si Dieu n'en dispose autrement. Que Dieu nous vienne en aide. Amen. » La reine Marie d'Aragon, lieutenant-générale du royaume en l'absence d'Alphonse V, intervint et ordonna la cessation de cette guerre intestine entre les Perpignanais et les gens de Millas. Raymond de Perellos ne survécut point à son père, et avec lui disparut le nom patronymique de cette illustre famille roussillonnaise.

Archives des Pyr.-Or., B. 244. — ALART, *Echo du Roussillon*, année 1865.

Branche cadette ou des barons de Joch

PERELLOS (Raymond de), frère de François et fils de Raymond, seigneur de Perellos, commence à être mentionné en 1349, avec le titre de damoiseau. Il fut viguier de Conflent pendant le trienni de 1351 à

1353. En 1355, il porte le titre d'*uxer* (huissier) d'*armes* du roi d'Aragon. Il était déjà marié avec Isabelle, fille aînée de Roger de Ravenac et dame de la moitié de la seigneurie de Joch, dont il acheta lui-même l'autre moitié le 9 mars 1357, à André de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet. Le 7 mai 1359, le roi Pierre d'Aragon nomma le damoiseau R. de Perellos à la châtellenie de Rodès, en remplacement du damoiseau Pierre de Millars, natif de Perpignan, qui devait passer dans l'île de Sardaigne. Cette châtellenie comprenait alors le bailliage des lieux de Rodès, Ropidera et Vilella. Le 20 juin 1362, le roi ajouta trente livres à son salaire de châtelain qui était de quarante livres, à la condition qu'il entretiendrait un *servent* de plus pour la garde du château. Enfin, le 6 mai 1370, le même roi concéda « à moss. Ramon de Pereylos cavaller » et à successeurs à perpétuité, la châtellenie du château et *fortalici* de Rodès, avec cent livres de salaire par an à prendre sur les revenus royaux de Rodès et de Ropidera, à la condition que, si son successeur était une femme ou un mineur (comme il arriva à la mort de Raymond) il y serait nommé un bon châtelain, sur l'avis du roi. Ce privilège donnait, en outre, des droits vraiment exorbitants à Raymond de Perellos, qui pouvait, du haut des fortifications de Rodès, faire la guerre ou la paix contre tous ses ennemis, sauf le roi et les habitants de Rodès qui étaient d'ailleurs tenus de faire le service de garde du château comme précédemment. Le roi d'Aragon conservait, outre le droit de fief, la haute juridiction du château de Joch et de son territoire. Cette part de seigneurie fut aliénée par acte fait à Tortose, le 8 janvier 1365. Le roi Pierre le Cérémonieux vendit à perpétuité en libre et franc-alleu à Raymond de Perellos « le mère et mixte empire et toute autre juridiction par lui possédée au dit château » pour le prix de 8000 livres de Barcelone. Raymond de Perellos avait aussi acquis, on ne soit de qui ni quand, le lieu de Glorianes. Par une charte du 5 janvier 1376, le roi Pierre d'Aragon nomma Raymond de Perellos, son conseiller et *uxer d'armes*, aux fonctions de gouverneur de Roussillon et Cerdagne, en remplacement d'Arnau d'Orcau. Il conserva ces fonctions jusqu'au dernier jour de son existence, c'est-à-dire jusqu'à la fin de septembre 1384. Le 5 octobre suivant, le roi d'Aragon lui donna pour successeur Gilabert de Cruilles. Isabelle de Rovenac, épouse de Raymond de Perellos, était décédée vers l'an 1378 et comme elle ne laissait pas de postérité, elle avait laissé sa succession à sa sœur Esclarmonde de Llupia. Celle-ci fit abandon de ses droits sur la seigneurie de Joch à Raymond de Perellos, le 23 février 1383. Raymond de Perellos s'était remarié bientôt après la mort d'Isabelle, avec Constance qui semble avoir appartenu à la famille

Marimun, de Barcelone. Il eut deux filles de ce nouveau mariage, Eléonore et Constance.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 133, 136, 142, 145, 153, 190, 209, 232. — ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

PERELLOS (Eléonore de), fille aînée du précédent, recueillit sa succession et posséda la seigneurie de Joch pendant soixante-quinze ans. Elle et sa sœur restèrent d'abord sous la tutelle de leur mère Constance, de leur cousin Raymond de Perellos, vicomte de Roda, et de Ferrer de Marimun, citoyen de Barcelone, qui était probablement un parent de leur mère. Plus tard, en 1393, le gouverneur de Roussillon leur donna pour tuteur leur oncle, Pons de Perellos, majordome du roi d'Aragon. Ce fut en cette qualité que Pons de Perellos prit possession des lieux de Joch, Finestret et Sahorre, le 22 septembre 1393. Le même jour il fit l'inventaire des biens de ses deux nièces, se composant de la seigneurie de Joch, Finestret, Sahorre, du territoire de Glorianes avec ses revenus, du mas de Darnach, au territoire de Saint-Jean-la-Cella. Depuis la mort de Raymond de Perellos (1384), la châtellenie de Rodès était régie par des commandants que nommaient les tuteurs de la dame de Joch ; mais le Domaine royal ne pouvait pas laisser entre les mains d'une femme la garde d'une forteresse aussi importante que l'était alors celle de Rodès. Jean 1^{er} racheta cette châtellenie et la revendit, le 10 mars 1393, avec la seigneurie de Rodès et de Ropidera, pour sept mille florins, à Raymond de Perellos, vicomte de Roda, à qui il devait des sommes considérables, de sorte que, pour pouvoir payer le prix de la châtellenie à Eléonore, le roi dut vendre, le 1^{er} mai 1393, les lieu et château de Llo au même vicomte pour vingt mille sols barcelonnais. Le 10 novembre 1393, le roi d'Aragon vendit à Pons de Perellos, tuteur de la dame de Joch, la seigneurie de Rigarda, de Glorianes, de l'Alzina et de Sahilla, pour la somme de sept mille sept cents sols. Ces lieux furent plus tard acquis par les barons de Joch. Cependant les deux filles de Raymond de Perellos étaient devenues majeures et ce fut la cadette qui fut mariée la première. Constance de Perellos épousa Bernard-Bérenger de Perapertusa, fils de Guillaume de Perapertusa, seigneur de Rabouillet, Rocavert, Sequera, Prats et Trévillach, au pays de Fenouillèdes. Elle lui apporta en dot trente mille sols barcelonnais. Le contrat de mariage fut passé à Millas, le 11 août 1401, et les descendants de Constance héritèrent en 1459, de la baronnie de Joch. Quant à Eléonore, elle épousa au mois d'avril 1404 son cousin, le chevalier Michel de Perellos, fils aîné de son tuteur Pons et de Marie de Steenhoont. Le 24 novembre 1406, le procureur d'Eléonore de Perellos prêta hommage et

serment de fidélité pour la moitié du château de Joch, à Jean de Foix, vicomte de Castellbo, avec prestation d'une paire de gants de cuir blanc. Le mariage de Michel de Perellos ne fut pas de longue durée et ce seigneur mourut dans le courant de l'année 1407, sans laisser de postérité. Devenue veuve, Eléonore de Perellos convola en secondes noces, quelques années après, avec le chevalier Bérenger de Vilaragut, descendant d'une ancienne et noble famille catalane. A partir de 1418, Bérenger de Vilaragut s'attacha à relever la baronnie de Joch qui avait déperlé depuis la mort de Raymond de Perellos. Il soutint plusieurs procès contre ses voisins, notamment contre les habitants de Vinça. Il eut surtout un grand procès vers 1432 au sujet des *dechs* ou limites de cette ville, mais après de longues enquêtes et procédures, il ne paraît pas qu'il y ait eu de sentence, et les choses demeurèrent dans l'état où elles étaient auparavant. Vers 1440, les barons de Joch acquirent la seigneurie de Rigarda et de Glorianes. Dans un acte du 15 mars 1442, Bérenger de Vilaragut est appelé « seigneur des lieux de Joch, de Rigarda, de Finestret, de Sahorre, camerlingue et conseiller de la Reine, attaché continuellement à son service et à sa cour. » Eléonore de Perellos était veuve de Bérenger de Vilaragut en 1449. Elle n'eut pas d'enfants de son second mariage. Elle est encore mentionnée comme vivante le 10 janvier 1458, mais elle mourut dans le courant de la même année ou au commencement de l'année suivante, car il est déjà question de son successeur, en juillet 1459. Son héritage revint naturellement aux enfants de sa sœur, Constance, mariée à Bernard-Bérenger de Perapertusa. Celui-ci étant décédé au mois d'avril 1413, Bernard, un de ses cinq enfants, recueillit la succession d'Eléonore de Perellos, dans le courant de l'année 1459.

ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1880.

PEREZ-ROY (François), valencien, docteur en théologie et chanoine d'Alcala, fut nommé évêque d'Elne le 21 juin 1638, en remplacement de Gaspard de Priéto, décédé le 30 octobre précédent. Le 9 décembre 1638, le chanoine d'Elne Raphaël Llobet prêta serment, à l'église Saint-Jean de Perpignan, au nom du nouvel évêque du diocèse. Le 18 du même mois, celui-ci fit son entrée dans sa ville épiscopale. Le 24 avril 1640, François Perez-Roy députa à sa place, au concile provincial qui devait se célébrer à Barcelone, Joseph du Vivier de Saint-Martin, archidiacre du Vallespir, chanoine d'Elne et son vicaire-général. Il ne tint pas à François Perez-Roy que Perpignan ne fut préservé des ravages du siège qu'il soutint durant le mois de juin 1640. Le marquis de la Rena, originaire de Florence, général d'artillerie et capi-

tainie-général du Roussillon, ainsi que les autres chefs de l'armée espagnole de Catalogne dont les troupes étaient campées devant la porte Saint-Martin, écrivirent, le 10 juin, aux consuls de Perpignan, leur donnant quatre heures pour accueillir leurs troupes dans la ville et les y loger. Dans leur réponse, les consuls déclarèrent impossible de loger l'armée et même de la recevoir dans la cité, à cause des désordres que commettraient les soldats. En présence de cette détermination, le marquis de la Rena fit tirer sur la ville, du haut de la citadelle. L'évêque François Perez-Roy se rendit, au péril de sa vie, au-devant du capitaine-général, pour le fléchir. Dans une seconde lettre, les généraux espagnols réunis à la citadelle rendirent les consuls de Perpignan responsables de l'ordre et les avisèrent d'avoir à arrêter, la nuit suivante, les soldats mutinés qui seraient en ville avec leurs complices. Les consuls n'obtempérant pas à ses ordres, le 13, la Rena fit tirer sur la ville, malgré les protestations et la déclaration qu'ils lui firent de leur impuissance à loger la troupe et à arrêter les soldats mutinés. Ces doléances ne furent pas écoutées, et la Rena menaça les consuls de prendre la ville de force. Dans cette extrémité, l'évêque d'Elne, accompagné de Gabriel de Llupia, se rendit une seconde fois auprès du marquis de la Rena pour intercéder en faveur de ses ouailles. Le peuple, par son refus obstiné de recevoir les troupes du capitaine-général, fit échouer cette démarche. L'opposition ne céda que lorsque plus de six cents projectiles, lancés dans une seule matinée contre les maisons, en eurent ruiné ou incendié une grande partie. Aussitôt, le bon prélat, en compagnie de Gabriel de Llupia, alla assurer le général de la soumission des habitants. Le feu cessa, les troupes furent logées, mais la ville fut saccagée durant trois jours consécutifs. En 1644, François Perez-Roy fut transféré au siège de Cadix dont il ne prit pas possession de quelque temps, car le 23 août 1643, ce prélat est mentionné avec son titre d'évêque d'Elne sur le registre de cet évêché. Louis XIII, devenu maître du Roussillon en 1642, avait bien nommé, le 13 avril 1643, à la place de Perez-Roy, l'archidiacre du Vivier ; mais ce dernier, n'ayant pu obtenir ses bulles parce que la paix n'était pas encore conclue entre la France et l'Espagne et pour d'autres difficultés, se retira dans son prieuré de Sainte-Anne, à Barcelone, où il finit ses jours. La vacance du siège d'Elne se prolongea pendant vingt-cinq années, durant lesquelles l'administration du diocèse fut successivement entre les mains des deux vicaires capitulaires rivaux, Jérôme Lléopart et Sébastien Garriga.

Archives des Pyr.-Or., G. 259. — Archives communales de Perpignan, AA. 6. — *Mémoires de Pierre Pasqual*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, comte puis marquis de) naquit le 31 mai 1754 à Grenade (Haute-Garonne). Issu d'une famille très considérée dans le pays, il fit de fort bonnes études à la suite desquelles il entra comme sous-lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne et fut fait aide de camp du comte de Preissac. Nommé, en 1791, député du département de la Haute-Garonne à la première Assemblée législative, il quitta bientôt après ses fonctions civiles pour aller prendre le commandement d'une légion dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Il commença à se faire remarquer au combat de Thuir et du Mas de Serre, le 17 juillet 1793, par un de ces traits qui fondent les réputations. Chargé de concourir à l'attaque du Mas de Serre que les Espagnols avaient fortifié, Pérignon, à la tête de l'avant-garde, se porta rapidement sur le camp ennemi, commença le combat et le soutint avec avantage jusqu'à l'arrivée de quelques pièces d'artillerie qui étaient restées en arrière. A la faveur de cette même artillerie, Pérignon porta ses troupes en avant, et déjà le succès paraissait certain lorsqu'une charge de cavalerie espagnole rompit la ligne française et lui fit faire un mouvement rétrograde. Pérignon, voyant les chasseurs à pied qui soutenaient sa légion se retirer en désordre, leur reprocha d'abandonner ainsi leurs officiers et refusa de les suivre. Se saisissant alors du fusil et des cartouches d'un soldat blessé, il alla se placer comme un simple fusilier à côté des grenadiers du régiment de Champagne, qui soutenaient avec beaucoup de courage le feu de l'ennemi. Pérignon ne reprit le commandement de sa légion que lorsqu'il vit tous ses chasseurs ralliés revenir auprès de lui. Le succès de cette journée fut dû en grande partie au colonel Pérignon. Nommé général de division le 23 décembre 1793, il acquit beaucoup de gloire à l'affaire de Peyrestortes. Les Espagnols s'étaient avancés sur Perpignan et retranchés au camp de Peyrestortes. L'armée des Pyrénées-Orientales, alors peu nombreuse, manquait de tout, et cependant il fallait un coup de force et d'audace pour débarquer les Espagnols et sauver la place de Perpignan. Ce fut Pérignon qui eut toute la gloire de cette entreprise. A la tête de deux mille grenadiers, il s'avança durant la nuit sur le camp des ennemis. Ceux-ci firent un feu épouvantable de leur artillerie et de leur mousquetterie. Dès cette première décharge, cinq cents Français restèrent étendus sur la place. Le reste de la colonne de Pérignon se replia et, malgré la défense de tirer, fit feu sur les Espagnols. Le général Pérignon, qui se trouvait fort en avant, faillit être tué. Il fut obligé de marcher en se baissant pour arriver jusqu'à sa colonne, à laquelle il adressa de vifs reproches pour son infraction à l'ordre donné. Après

avoir ranimé le courage de ses troupes, il les ramena à la charge au milieu du feu de ses ennemis et se jeta le premier dans le camp espagnol qui, après un carnage horrible, fut enlevé avec tous les bagages et toutes les tentes. Pérignon reçut, dans cette affaire, un coup de baïonnette à la cuisse. Le 30 avril 1794, s'ouvrit la seconde campagne de l'armée des Pyrénées-Orientales qui, sous les ordres de Dugommier, s'avança contre les Espagnols. Ceux-ci occupaient alors la plaine du Boulou dans laquelle ils s'étaient couverts de lignes fortifiées et hérissées d'artillerie. Le général Pérignon, à la tête de sa division, passa le Tech entre Saint-Jean-pla-de-Corts et Banyuls-dels-Aspres, et après huit heures de combat, enleva le village retranché de Montesquieu qui couvrait la droite du camp espagnol. Le lendemain il attaqua le camp du Boulou, et ayant tourné les Espagnols par leur droite, il les obligea d'abandonner leurs retranchements, leur artillerie, leurs bagages et leurs magasins, et de se retirer en désordre derrière les montagnes. Pérignon franchit aussitôt les Pyrénées et prit de suite possession sur la route de Figières pour empêcher l'ennemi de ravitailler Bellegarde. Par ses savantes manœuvres, il déconcerta les Espagnols qu'il poussa devant lui jusqu'à la Junquera, où il les défit complètement le 7 juin. Après cette affaire, il commença l'investissement du fort de Bellegarde, qui fut pris au bout de quelque temps. A la bataille de la Montagne-Noire, où fut tué le général en chef Dugommier, le 18 novembre 1794, le centre de l'armée française fut commandé par Pérignon, qui y acquit une gloire nouvelle en gardant, pendant toute l'action, une attitude victorieuse que les efforts de l'ennemi ne purent ébranler. Il succéda à Dugommier dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales ; il déploya des talents militaires qui lui assurèrent la réputation d'habile général. Dans cette occasion, Pérignon eut à lutter contre tout ce que la nature et l'art pouvaient réunir d'obstacles. Quatre-vingt à cent redoutes, placées sur les positions les plus avantageuses, hérissées de canons et défendues par 50.000 hommes, paraissaient inexpugnables. Cependant, en moins de six heures, toutes ces redoutes furent enlevées, et l'on fit taire les bouches à feu qui vomissaient la mort de toutes parts. Les bataillons français s'étaient avancés, l'arme au bras, au milieu des balles, des boulets et de la mitraille, et, arrivés à la portée de l'ennemi, ils avaient tout fait céder, à l'aide de la baïonnette. Les Espagnols, mis en pleine déroute, laissèrent au pouvoir du vainqueur leur camp ainsi que leur artillerie composée de deux cents bouches à feu. Le nombre de leurs morts fut considérable et on y compta trois officiers généraux parmi lesquels se trouva le général en chef comte de la Union. A la

suite de cette brillante action, Pérignon fit cerner le fort de Figières, qui capitula le 27 novembre. La garnison, forte de 10.000 hommes, fut faite prisonnière de guerre ; on trouva dans la place deux cents bouches à feu, la plupart de gros calibre, deux cents milliers de poudre, une quantité considérable de boulets et d'obus et un magasin immense de toute sorte de subsistances. On y prit aussi 600.000 francs de numéraire qui se trouvaient dans les caisses espagnoles. Quoique le temps de la mauvaise saison fut arrivé, Pérignon n'en conduisit pas moins son armée à de nouveaux succès. Il résolut de s'emparer de Roses. Cette place importante était sans cesse ravitaillée par une flotte espagnole, alors commandée par un des meilleurs amiraux de l'Espagne. Roses était, en outre, défendue par le fort de la Trinité, surnommé le *bouton de Roses*, situé sur une montagne très élevée, au bord de la mer. Pérignon conçut le projet de s'emparer de ce fort, qui n'avait jamais été pris parce qu'on l'avait toujours cru inaccessible. Les ingénieurs de l'armée tentèrent de dissuader le général de son dessein, objectant que l'attaque était impossible. « Mais c'est aussi l'impossible que je veux », riposta Pérignon. Persistant dans sa résolution, celui-ci fit tailler dans le roc un chemin de trois lieues de long ; les canons furent hissés à la prolonge, sur une ligne presque perpendiculaire. Soldats, officiers, généraux, tous mirent la main à l'ouvrage. Les boulets, les obus furent portés sur l'arçon de la selle, et l'on parvint enfin à établir une batterie de vingt-quatre canons ou mortiers. La surprise des Espagnols fut des plus grandes lorsqu'ils se virent attaqués de ce côté. Après dix jours de tranchée ouverte, et quoique le feu des forts et de la flotte fut terrible, Pérignon ordonna l'assaut. Il monta le premier à la brèche et enleva le fameux *bouton de Roses* dont la garnison se replia dans la ville. Cette action eut lieu dans la nuit du 6 au 7 janvier 1795. Aussitôt après la prise de ce fort, Pérignon résolut d'attaquer la place de Roses défendue par une forte garnison et par de nombreux retranchements. La saison était des plus rigoureuses et tellement contraire, que le soldat avait de la neige jusqu'au ventre. Quelques factionnaires furent trouvés morts de froid, et l'on fut obligé de relever les postes de demi-heure en demi-heure. L'armée se décourageait, soit à cause des privations qu'elle endurait, soit parce qu'elle croyait impossible de s'emparer d'une place toujours secourue par la flotte espagnole. Les ingénieurs eux-mêmes déclarèrent au général en chef que les travaux du siège ne pouvaient être continués si le formidable retranchement qui couvrait Roses n'était enlevé : « Eh bien, répondit Pérignon, qu'on se prépare. Demain, à cinq heures du matin, je serai à la tête des grenadiers, et à sept

j'aurai chassé les ennemis de leurs retranchements. » Effectivement, cette entreprise fut exécutée avec la plus grande bravoure, et son résultat décida bientôt après la reddition de Roses, qui tomba au pouvoir des Français le 3 février 1795. La paix ayant été conclue entre la France et l'Espagne par le traité de Bâle, le 22 juin de la même année, le gouvernement français jugea que le guerrier qui, par ses exploits et ses victoires, avait le plus contribué à cette paix était digne de cimenter les relations amicales avec la cour de Madrid. Le général Pérignon fut nommé ambassadeur à Madrid ; Charles IV le reçut avec la plus grande distinction. Par ordre du Directoire exécutif, Pérignon négocia et conclut à Saint-Ildefonso, le 19 août 1796, un traité d'alliance défensive et offensive entre la France et l'Espagne. Il occupa jusqu'en 1798 le poste d'ambassadeur en Espagne. De retour en France, le général Pérignon eut un commandement en Italie. Fait prisonnier à la bataille de Novi, le 15 août 1798, il devint sénateur en 1801, maréchal de France en 1804, et n'exerça plus de commandement dans les armées actives. Il se rallia aux Bourbons qui l'élevèrent à la pairie en juin 1814, et le firent marquis en 1817. Pérignon, qui avait été créé comte en 1808, mourut à Paris le 25 décembre 1818.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

PERPIGNAN (Frère Luc de), capucin, a écrit une *Vie de saint Félix de Cantalice*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

PERRIN (Valentin) fabriqua la plus ancienne des quatre cloches de l'église paroissiale de Prades. Elle porte la légende suivante : *Vallantinus Perrinus me fecit. IHS. MRA. Sancte Martinē ora pro nobis, 1654*. Delamont estime que cette cloche provient de Saint-Martin du Canigou.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnaises*.

PETIT (Bonaventure), naquit à Prades le 23 octobre 1811. Il fit ses études au Petit-Séminaire de cette ville nouvellement institué et reçut de son père, professeur de violon, et du frère Pascual, religieux franciscain chassé d'Espagne, les premières leçons de piano et d'harmonie. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire de musique. Admis après concours, Bonaventure Petit commença ses études musicales par les classes d'harmonie, puis reçut d'Halévy des leçons de fugue et de composition. Il suivit ensuite les cours d'orgue que professait Lefebure-Wely. Bonaventure Petit quitta la capitale et vint offrir les services de son talent musical à son pays natal qu'il ne quitta jamais

plus. Fixé à Perpignan, il devint d'abord professeur de musique au pensionnat du Sacré-Cœur et au Conservatoire municipal. Il ne tarda pas à obtenir au concours les grandes orgues de la cathédrale de Perpignan, qu'il joua durant soixante-deux ans avec une maîtrise qui le plaça au rang des meilleurs organistes de France. Les compositions religieuses occupent une grande place dans les œuvres musicales de ce maître. On a de lui trente-deux messes à grand orchestre. Plusieurs ont eu de la notoriété, particulièrement la *Messe de Requiem*, à grand orchestre, qui fut exécutée sous la direction d'un maître distingué, Virginis, aux obsèques de Mgr Gerbet, le 11 août 1864. Elle produisit une impression profonde. Parmi les chants d'église les plus renommés dus à l'inspiration de Bonaventure Petit, il convient de mentionner un premier *Stabat*, composé au profit de l'œuvre naissante, à Perpignan, des Petites-Sœurs des pauvres, et un second *Stabat* qui fut exécuté à grand orchestre, sous sa direction, en 1877, par la maîtrise de la cathédrale. On a aussi de lui des *Noëls* devenus populaires, des morceaux d'orgue, des cantiques qui font pour ainsi dire partie du répertoire classique. Outre la musique sacrée, Bonaventure Petit cultiva aussi la musique dramatique et la musique de chambre. *Gerardo*, grand opéra en deux actes ; *Velleda*, grand opéra en quatre actes ; *la Clochette d'amour*, opéra-comique en un acte ; *le Bailli du village*, opéra-comique en trois actes, eurent du succès sur le théâtre de Perpignan. *Velleda* qui fut joué vingt-deux fois consécutives au théâtre municipal de la ville fut admis au Grand-Opéra de Paris. Ce que Bonaventure Petit a écrit avec le plus d'entrain, ce sont les morceaux de musique d'inspiration locale roussillonnaise. *Le Retour à Banyuls*, constitue une barcarolle typique, un hymne d'allure rapide, alerte, approprié au milieu dans lequel il doit être chanté. *Le Salut au Roussillon* est, on l'a dit, « un chant d'amour, d'espoir et d'enthousiasme ; il se répèrera de génération en génération, avec sa mélodie claire, berceuse et douce comme la brise d'un soir d'été. » Bonaventure Petit mourut à Perpignan, le 3 mars 1901, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PEYRESTORTES (Arnaud de) commença, en 1333, la construction du cloître des Grands-Carmes de Perpignan, comme en témoigne l'inscription suivante :

Anno Domini M CCC XXXIII
fuit inceptum claustrum
um per fratrem Arnaldum de Parietibus
tortis et fuit completum
anno Domini M CCC XLII.

Le cloître des religieux Grands-Carmes de Perpignan (arsenal actuel) démoli par l'artillerie en 1830,

fut acheté comme moëllons au mètre cube, par le baron Alexandre Guiraud, de l'Académie française, et relevé par lui dans son parc de Villemartin, près de Limoux. Ce monument, tel qu'il a été rebâti, après trois ans de travaux de tout genre, forme un quadrilatère de 23 mètres de long sur 17 mètres de large. Tous les arceaux des plus longs côtés sont en marbre blanc, et ceux des autres côtés en marbre gris uni. Ceux-ci sont au nombre de quarante-quatre et les autres au nombre de vingt-deux.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

PEYRET (Simon) fonda, en 1408, pour la chapelle du Château royal de Perpignan, une cloche, aujourd'hui détruite, qui était, paraît-il, un vrai chef-d'œuvre.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

PEYRO (Barthélemy) appartenait à une famille de négociants perpignanais qui, durant le moyen âge, faisaient le commerce maritime avec le Levant. Un de ses parents, Pierre Peyro, s'embarqua à Barcelone, en 1354, sur la nef de *Santa-Maria-Nunciada*, pour l'île de Chypre, afin d'y importer des marchandises; mais il trouva la mort dans la traversée. Barthélemy vint au monde à Perpignan, dans la première moitié du xiv^e siècle. C'était l'époque où Sanche, roi de Majorque, venait de fonder le couvent des Carmes dans la capitale de son royaume (1323); un autre illustre perpignanais, Gui de Terrena, ancien général de l'Ordre, occupait le siège d'Elne. Le jeune Barthélemy dut être un des premiers religieux du couvent des Carmes de sa ville natale. Les succès couronnèrent ses études, et il obtint le grade de maître en théologie. Les charges et les honneurs ne tardèrent pas à lui être confiés. En 1379, il était provincial des religieux de son ordre à Naples. Clément VII, l'appela au siège épiscopal d'Elne, le 24 octobre 1384, à la suite du décès de Dalmace, survenu à Rome. Ce dernier, évêque-élu dont on ignore le nom patronymique, ne fut pas sacré et ne prit jamais possession de son évêché. Le Souverain Pontife laissa à son prédécesseur Raymond de las Escalas, transféré à Lérida le 7 octobre 1380, l'administration du diocèse d'Elne. L'épiscopat de Barthélemy Peyro eut une durée d'un quart de siècle. Pendant les premières années, ce prélat fut le plus souvent absent de son diocèse; on le trouve occupé à remplir des missions diplomatiques. De multiples affaires liées à la charge pastorale absorbèrent la seconde partie de son pontificat. L'administration diocésaine d'Elne fut entre les mains de Raymond de las Escalas, l'ancien titulaire du siège épiscopal, jusqu'au 21 février 1387. A cette date, Barthélemy Peyro s'engagea

à payer les 1500 florins que la Chambre apostolique exigeait à l'arrivée de tout nouvel évêque dans le diocèse. Les *Regesta Vaticana* apprennent qu'il n'effectua le versement de cette somme qu'en 1391 et 1392. L'évêque d'Elne employait son influence et son activité dans une mission politique à laquelle ses origines et ses relations durant son séjour à Naples ne furent point étrangères. Il négocia, dès 1390, le mariage de l'Infante Yolande d'Aragon, âgée de dix ans avec Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile. Cette union, qui ne fut bénie que le 1^{er} décembre 1400, mit fin à la guerre entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon. En 1395, peu de temps après son élévation au Souverain Pontificat, Benoît XIII envoya Barthélemy Peyro en ambassade à Rome, auprès de son rival Boniface IX; mais n'ayant pu obtenir de sauf-conduit pour la sécurité de sa personne dans la Ville Eternelle, l'évêque d'Elne dut renoncer à sa mission et retourna à Avignon sans avoir parlementé avec Boniface IX. Barthélemy Peyro fut très dévoué à la cause de Pierre de Luna. En décembre 1404, Benoît XIII s'occupait de remplir ses coffres. Il emprunta en Aragon deux cent mille florins d'or; il avait chargé de cet emprunt Bérenger, évêque de Tarragone, et Jean Lobera, chanoine de Majorque. Des instructions données pour ce dernier commissaire, le 1^{er} novembre 1404, apprennent que le chapitre d'Elne était taxé à deux mille florins et que Barthélemy Peyro était invité à en faire autant, en renonçant au vœu qu'il avait fait de se rendre à Jérusalem. Au mois de février 1402, Pierre de Luna fit une levée de troupes. Il invita alors l'évêque d'Elne à le rejoindre en personne avec cinq ou dix hommes d'armes, à moins que celui-ci ne préférât lui envoyer deux mille florins de plus. Barthélemy Peyro fut aussi habile politique que savant profondément versé dans les sciences sacrées. Il est connu comme auteur d'un ouvrage intitulé *De Sanctis*, au sujet duquel il ne nous est pas possible de préciser si la matière se rapporte à l'hagiographie ou à la théologie proprement dite. Le souci de l'évêque d'Elne, qui était moine, fut de conserver l'esprit de leur vocation aux ecclésiastiques de son clergé. A cet effet, il édicta de multiples constitutions synodales dès l'année 1392. Il en publia encore de nouvelles en 1394, 1401, 1402, 1404 et 1406. C'est ainsi qu'on le trouve, le 2 novembre 1400, réglant le service des bénéficiers d'Elne, leur assistance aux offices et les distributions quotidiennes de leur communauté. Il enjoint, dans une autre circonstance au curé de Corbère de sonner régulièrement l'*Angelus*; il lui recommande d'emporter avec lui deux saintes hosties, lorsqu'il administre le viatique aux malades, de crainte qu'au retour, durant le trajet de la maison à l'église, les fidèles ne se livrent à un acte vain de latrie. D'après un ordre du roi d'Aragon,

il décréta, le 1^{er} février 1402, que tous les bénéficiers qui passeraient six mois sans venir résider dans les lieux de leurs bénéfices seraient privés de leurs émoluments. De concert avec l'archidiacre du Conflent, Jean Jaubert, et divers autres chanoines, il créa un nouveau canoniat au sein du chapitre de sa cathédrale. Les divers actes administratifs qu'il accomplit ne furent pas sans créer des ennuis à Barthélemy Peyro. « En 1406, raconte Puiggari, d'après le chanoine Coma, il eut un démêlé avec les chanoines de Saint-Jean, et voici à quelle occasion. Sous l'épiscopat de Bernard-Hugues de Sainte-Arthémie (1346-1348), ces chanoines se comportaient si scandaleusement dans leur maison canoniale et claustrale qu'il devint nécessaire de les en tirer et de les séparer. Ils reçurent alors chacun des secours et des provisions pour leur entretien. Mais du temps de Barthélemy, ils se trouvèrent si mal de ce changement qu'ils voulurent reprendre leur premier état. N'ayant pu l'obtenir de cet évêque, ils adressèrent à l'antipape Benoît XIII de vives plaintes contre lui en l'accusant de vouloir abolir à jamais la vie commune dans leur maison qu'il laissait même dépérir; d'avoir diminué de plus de moitié tout ce qu'il était obligé de leur fournir et de refuser obstinément de pourvoir à leur vestiaire. Benoît remit cette affaire à Gui, évêque de Préneste, qui la termina par une transaction; mais la vie commune ne fut pas rétablie. » Vers ce même temps, l'évêque d'Elne soutenait contre Martin 1^{er}, roi d'Aragon, une lutte inégale, dans laquelle le pouvoir de ce monarque faisait peser son autorité abusive sur le domaine du for ecclésiastique. Des chapelains attachés au château royal de Perpignan, et à ce titre « familiers du roi », s'étaient rendus coupables d'actes indignes de leur condition. En vain, Barthélemy Peyro essaya-t-il de réprimer les scandales; le prince écrivit des lettres-patentes par lesquelles il confiait l'instruction de cette affaire criminelle à un ecclésiastique, auditeur en la cour royale. En même temps il adressait à l'official de l'évêché des instructions par lesquelles il lui interdisait d'exercer sa juridiction sur les ecclésiastiques du château royal. Dans une autre lettre écrite à Jean Vilafranca, prieur de Catalogne et commandeur de Bajoles, Martin 1^{er} intimait à celui-ci la défense de comparaître en cour de Rome pour une affaire évoquée par l'évêque d'Elne. Enfin, une provision de la reine Marie avait exempté Barthélemy Peyro de la juridiction du viguier dans quelques cas de procédure. Son époux, le roi Martin, ne tarda pas à révoquer cette concession. Il y avait dix années que les perpignanais vénéraient dans l'église des Dominicains de leur ville la relique du bras gauche de Saint Jean-Baptiste dont le ciel les avait merveilleusement dotés. Sous l'épiscopat de Raymond de Las

Escalas (1377-1384), un religieux jacobin, du nom de Guillaume Albert, était parti pour Athènes dans le but d'obtenir l'explication des légendes hiéroglyphiques qui couraient le long de la boîte servant de reliquaire. La version latine des inscriptions grecques apportée d'Athènes à Perpignan fut remise officiellement par ce moine à Jacques Barro, abbé de la Réal. Celui-ci en fit dresser procès-verbal, par un notaire, en présence de quelques docteurs en théologie choisis dans les couvents des Dominicains, des Carmes, des Franciscains, des Augustins, et de quelques docteurs en droit civil. Cette commission scientifique considérant la multitude des miracles opérés et la teneur de l'inscription de la châsse, déclara à l'unanimité que cette relique était la main de Saint Jean-Baptiste. D'après les ordres de l'évêque, il fut mandé de la vénérer comme telle. Les Dominicains, en conséquence, exposaient le bras gauche du Précurseur à la vénération des fidèles, chaque année, le 29 août, le jour de la fête de la Décollation de Saint Jean-Baptiste. Barthélemy Peyro interdit aux religieux de Saint-Dominique cette démonstration extérieure du culte envers la précieuse relique dont ils étaient détenteurs. Il invoquait pour raison qu'elle n'avait pas reçu l'approbation du Saint-Siège. Le couvent des jacobins de Perpignan envoya en Grèce un de ses religieux, Dominique de Cardone, avec mission d'en rapporter une nouvelle version. Elle fut rédigée à Nicosie, dans l'île de Chypre. Elle était, à peu de chose près, identique à la première. Elle fut signée par Hersénus, évêque des Grecs, et Gulinus, son vicaire-général. Benoît XIII, au tribunal duquel l'affaire avait été portée, désigna Antoine Gircos, abbé de la Réal, pour la solutionner. Le 25 janvier 1407, François, chanoine de l'Eglise d'Elne, requit un acte public de cette nouvelle version, du notaire impérial, Louis de Saint-Dominique. Un événement extraordinaire, survenu cinquante ans après les faits que nous racontons, vint confirmer la raison d'être de la dévotion des perpignanais envers leur chère relique. L'évêque d'Albi, légat du Saint-Siège pour l'Espagne, vint à passer par Perpignan. C'était, selon toute vraisemblance, Godefroi, d'abord évêque de Trèves, qui, en 1462, faisait le siège de Perpignan, et quatre ans après, en 1466, remplissait dans la Castille, auprès de Henri et d'Alphonse son frère, la mission que le Souverain Pontife Paul III lui avait confiée. Godefroi étant donc à Perpignan et voulant être édifié au sujet de la relique de saint Jean-Baptiste, ordonna de la jeter dans le feu, en présence d'un très grand nombre de témoins réunis dans la sacristie du couvent. Ce qui ne fut pas fait: car des arceaux et des croix, tombant, étouffèrent le foyer, et ce foyer ou fourneau qui avait besoin naturellement d'un point d'appui, demeura suspendu en l'air,

à la grande admiration de tous. Saisi de frayeur et rempli de joie par un tel miracle, l'évêque donna aussitôt vingt marcs d'argent pour un reliquaire, où la main de saint Jean-Baptiste est conservée. Barthélemy Peyro mourut vers le milieu de l'année 1408, à la veille de l'ouverture du concile de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, 222, 346, G. 9, 169. — *Gallia christiana*, VI, col. 1114. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Ulysse CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge*. — CONRAD EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*. — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*. — FRANZ ERHLE, *S. J. Martin de Alpartils, Chronica actilatorum temporibus domini Benedicti XIII*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

PEYTAVI (Antoine), peintre à Perpignan durant la seconde moitié du xvr^e siècle, travailla principalement pour les églises du Roussillon. Il peignit, en 1567, le retable du maître-autel de l'église de Molitg, dédié à la Nativité de la Vierge Marie. En 1581, il travailla à celui de la chapelle de Notre-Dame des Délaissés, située dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Antoine Peytavi exécuta, en 1584, les peintures du retable de la Conception à l'église Saint-Jean de cette même ville. L'année suivante, il s'engagea, par contrat, à peindre un retable que Pierre Barrufet, menuisier de Perpignan venait de construire pour l'église de Salses. Au début de sa carrière, Antoine Peytavi fut associé avec Jean Perles et Joseph Brell. De concert, ces trois artistes décorèrent le retable de Notre-Dame du Rosaire pour l'église des Dominicains à Perpignan, et des retables pour les églises de Cabestany, Osséja, Valiella et Nyer. Antoine Peytavi acheva le retable de la chapelle de Tous les Saints, de l'église Saint-Jean, à Perpignan. En 1574, il avait peint aussi la nouvelle bannière de la corporation des pareurs de drap, établie dans cette cité.

Archives des Pyr.-Or., G. 134, 240, 546, 875, 934. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan*.

PHILIP (Bonaventure-Pierre-Martin) naquit à Vinça, le 11 novembre 1805. Il se sentit poussé de bonne heure à embrasser l'état ecclésiastique. A peine ordonné prêtre, en 1828, il fut destiné par l'évêque, de Saunhac-Belcastel, à professer les sciences sacrées au Grand-Séminaire de Perpignan. Diverses branches de l'enseignement ecclésiastique lui furent successivement confiées ; mais ce fut surtout sur la chaire de la théologie morale que Bonaventure Philip fit briller les talents de son intelligence lucide et de son jugement sûr. L'éminent professeur enseignait depuis quinze ans l'éthique chrétienne, lorsque l'évêque d'Elne lui conféra, en 1841, un canonat, au sein du chapitre de sa cathédrale. Douze ans plus tard, en 1853, Bonaventure

Philip abandonna l'enseignement pour donner tout son temps à l'achèvement des importants ouvrages de théologie qu'il se proposait de publier. Il avait déjà édité, en 1849, un premier livre intitulé : *L'action providentielle constamment manifestée dans l'établissement et la propagation du christianisme, au milieu des erreurs et des persécutions des temps passés et de l'époque moderne, ou Lettres philosophiques sur l'histoire du christianisme*. Dans ce volume, Bonaventure Philip prouve avec une grande puissance de logique que l'action providentielle se servira du christianisme pour sauver la société contemporaine. Il y démontre que les systèmes philosophiques modernes sont la conséquence fatale de l'oubli des principes chrétiens. Après avoir posé les fondements et préparé le terrain, l'auteur monta l'édifice. C'est ce qui fit l'objet d'un nouvel écrit, édité quatre ans après, sous le titre : *Le principe religieux ou Etudes sur les Livres saints appropriés aux besoins de notre temps*. Bonaventure Philip, après avoir prouvé la vérité historique de la Révélation et de l'action de Dieu sur le monde, indique, suivant les Livres saints, le véritable remède des maux qui désolent la société ; il expose dans l'ouvrage les divers développements successifs que Dieu a donnés à la Révélation par laquelle il s'est manifesté aux hommes. Il fut ainsi amené à présenter une analyse des enseignements renfermés dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La conclusion qui se dégage à tout instant des tableaux et des récits bibliques, c'est que le Créateur, qui a renfermé dans les trésors de la nature les biens nécessaires à la famille humaine, a aussi déposé dans les Livres sacrés les divers remèdes dont l'esprit et le cœur humain peuvent avoir besoin dans les différentes époques et durant la longue suite des générations. Ayant quitté la chaire d'éthique qu'il occupait au Grand-Séminaire de Perpignan, Bonaventure Philip s'occupa de mettre en ordre les notes de ses cours. Il se contenta d'abord d'un simple *Dictionnaire de théologie morale*. Il fut livré à la publicité en 1857. Rédigé en français, ce volume était destiné à rendre les études théologiques moins laborieuses et moins embarrassées. Ce nouveau livre, hautement approuvé par Mgr Gerbet et honoré d'un bref élogieux du Saint-Père, était comme un bouquet théologique offert par l'auteur à ses anciens disciples et à ses frères dans le sacerdoce, ainsi que le lui écrivait Mgr Galtier, évêque de Pamiers, dans la lettre qu'il lui adressa en lui envoyant le titre de vicaire-général de son diocèse. Le *Nouveau dictionnaire de théologie morale*, au témoignage de Mgr Gerbet, fit un grand bien non seulement dans le diocèse de Perpignan, mais encore dans les diverses parties de la France où il fut répandu à profusion. Mgr Plantier l'appelait un

Répertoire précieux. En 1867, Bonaventure Philip publia : *Les Conférences théologiques, dogmatiques et morales*, en quatre volumes. « Par une concision qui ne nuit pas à la netteté de la pensée, par une clarté de langage qui ne compromet pas la profondeur des vues, *les Conférences*, disait Mgr Ramadié, évêque de Perpignan, étaient appelées à rendre de grands services aux prêtres qui en feraient l'objet de leurs études. Sans effrayer les intelligences ordinaires, elles intéressent les esprits élevés. » Bonaventure Philip avait été nommé vicaire-général honoraire du diocèse de Perpignan, par Mgr Gerbet, en 1857. Il mourut à Perpignan le 12 février 1872.

Semaine religieuse de Perpignan, année 1872.

PI (Guillaume), fils de François Pi, de Barcelone, vint se fixer à Collioure vers l'an 1324 et se livra au commerce maritime. Il eut quatre enfants : Guillaume, Jean, Arnaud et Bernard. Ce dernier entra dans la magistrature, s'attacha d'abord au parti de Jacques II, roi de Majorque, puis à celui de Pierre le Cérémonieux qui le nomma, en 1345, juge de la cour du bailli à Perpignan. L'aîné de la famille, qui fut aussi le successeur de Guillaume à Collioure, portait le même nom que son père. Il laissa à son tour trois fils : Jean, son héritier universel, Raymond et Guillaume établi à Cadaquers.

Archives des Pyr.-Or., B. 96. — LE DUC DU ROUSSILLON, *Biographies carlovingiennes*, Perpignan, Latrobe, 1870.

PI (Pierre-Antoine), originaire de Collioure, vivait vers la fin du xvi^e siècle. D'abord professeur d'humanités à l'université de Barcelone, il quitta ensuite le monde pour revêtir la bure de moine au couvent de Saint-Jérôme d'Hébron. Les édiles de la cité de Barcelone, ayant eu connaissance de son dessein, allèrent le trouver pour le prier de ne pas donner suite à sa résolution. Ils lui promirent même d'augmenter ses émoluments. Mais l'éminent professeur demeura sourd à leurs prières et à leurs promesses. Dans la solitude du cloître, il cultiva la poésie ; mais on ne connaît de lui qu'une comédie en vers latins intitulée : *Don Juan d'Autriche à Lépante*. En 1782, on en conservait encore le manuscrit dans son couvent. Des vers latins sur *la Terre* sont encore attribués à ce poète.

LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), petit-fils de Guillaume Pi, épousa Elisende dont le nom de famille n'est pas connu. Il eut d'elle trois enfants. L'aîné, appelé aussi Jean, continua la famille à Collioure ; Pierre, le second, s'était d'abord fixé à Ille en 1421, mais il habitait Elne en 1438. Bernard, le troisième, embrassa l'état ecclésiastique. Le 6 avril 1440 il était curé de Thuir et assis-

tait à Elne au Conseil, tenu par les trois archidiaconés d'Elne, de Conflent et du Vallespir.

LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), fils aîné du précédent, capitaine de navire à Collioure, allant chercher un chargement de sel dans l'île d'Yvica, au mois de juillet 1438, emporta une lettre de recommandation pressante pour le gouverneur et le procureur royal de cette île. Ceux-ci étaient informés, par le lieutenant du procureur royal et le juge du patrimoine du roi en Roussillon, que le retour de Jean Pi était attendu avec impatience parce que son navire devait porter en Sicile des messagers du roi d'Aragon. Jean Pi vivait encore en 1437. De son épouse il eut deux fils : l'aîné qui porta le même nom que lui et Antoine, bénéficier à l'église d'Argelès.

LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), fils du précédent, armateur et négociant à Collioure fit un voyage dans l'île de Sicile, en 1448, sur la galère de Perpignan. Cela lui valut, au retour, un procès avec d'autres marins, ses associés, contre le capitaine Connlyl et son étamajor. Lorsque le Roussillon passa sous la domination de Louis XI, Jean Pi devint lieutenant de Bérenger d'Oms, gouverneur de Collioure. En 1475, il résigna ses fonctions entre les mains de son fils aîné Jean et mourut au début de l'année 1479. Jean Pi avait épousé Jeanne dez Puig et avait eu d'elle, outre Jean l'aîné, deux autres fils, Michel et Antoine. Michel se livra au négoce à Collioure et succéda à son frère Jean dans la charge de lieutenant du gouverneur de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 406, 409. — LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), fils aîné du précédent, avant d'être investi de l'office de lieutenant du gouverneur à Collioure, avait commandé un navire, à l'aide duquel il rendit de grands services aux troupes réunies par les ordres de Louis XI sur la côte du Languedoc, en 1474, sous le nom d'armée du Roussillon. Jean Pi céda sa charge à son frère Michel ; celui-ci l'exerçait encore en 1490. En mourant il laissa trois fils connus. Jean, l'aîné, continua à Collioure la famille dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans cette localité, bien qu'un rameau se fut constitué à Perpignan en la personne de Gaspard Pi, petit-fils de Jean, qui devint notaire et bourgeois honoré, à la suite d'un privilège accordé par Philippe III. La lignée de Gaspard disparut le 26 mai 1661, jour du décès de son fils Joseph, mort sans postérité, laissant l'héritage à sa sœur Magdeleine Montalt. Antoine, le cadet, fut consul de Collioure en 1556, et

Melchior, le plus jeune, s'étant établi à Perpignan, fut la souche de la principale branche de la maison Pi. Un des fils de Melchior, Onuphre se fixa à Rivesaltes et devint le père de plusieurs enfants, parmi lesquels Jean, dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 600-601.
— LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Gaspard), né à Perpignan, vers la fin du xv^e siècle, entra dans l'ordre des Augustins et s'acquit une telle réputation de science et de vertu, que Charles-Quint le nomma son confesseur. Ces confesseurs étaient désignés par les corts du royaume et faisaient partie du conseil privé du roi où ils votaient les premiers. Gaspard Pi mourut en 1538.

Annuaire de 1834. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*. — LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), fils d'Onuphre Pi, pagès de Rivesaltes, reçut de Philippe IV, le 21 septembre 1633, le titre de bourgeois de la ville de Perpignan. Il avait épousé Angèle Jaubert. Sept enfants naquirent de leur mariage : François, qui laissa une fille unique ; Françoise, laquelle contracta alliance avec Emmanuel de Guanter, seigneur de Montferrer ; Onuphre, chanoine d'Elne, fondateur du Collège de Perpignan ; Antoine, dont la notice suivra ; Eudal, mort sans descendance directe ; Marie, épouse de Jean Lassus ; Onuphre, femme de Cabaner, de Rivesaltes ; Claire, mariée à Montserrat Pellissier, de Pia.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, E. (Titres de famille), 600-601.

PI (Onuphre), fils du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il occupait déjà, en 1644, une stalle au sein du chapitre de Saint-Jean, à Perpignan. Le 29 août de cette année-là, il écrivit un premier testament dans lequel il exprimait deux de ses volontés les plus chères. Il déclara vouloir doter l'église de Saint-Jean d'une statue en argent, représentant l'Immaculée-Conception, d'une valeur de mille ducats, équivalant à douze réaux l'un. Deux ans après, cette clause testamentaire eut son effet : le 11 septembre 1646, le chanoine Onuphre Pi passa contrat avec François Pons, orfèvre de Perpignan, pour la fabrication en argent d'une statue de la Vierge. A cette époque, il avait aussi fondé conditionnellement un établissement d'éducation dans sa maison de la rue du Procureur royal (Main de fer). Il stipulait dans ce testament que les étudiants de sa famille et ceux de Rivesaltes y fussent admis préférentiellement à tous autres. Cette fondation du chanoine Pi reçut son exécution effective, le 14 août 1667, à la suite d'un testament qui créa à Perpignan, un collège sous l'invocation de la Vierge Marie, pour l'éducation de ses proches. L'établissement était

situé dans un des quartiers les plus agréables de Perpignan, à côté d'un grand jardin, entre la porte du Sel, la rue de la Miséricorde, l'hôpital et le rempart. Le fondateur l'affecta à l'éducation de six enfants de sa famille et ordonna à ses exécuteurs testamentaires de veiller sur ce point, défendant à l'autorité ecclésiastique d'y déroger, fut-ce pour n'importe quel motif. Les volontés expresses du chanoine Pi furent respectées durant trente années seulement. En 1701, et sur les instances de l'évêque d'Elne, de Montmort, les héritiers confièrent la direction du collège Pi aux Jésuites ; en 1704, ils concédèrent à ceux-ci la permission d'adjoindre d'autres internes aux six jeunes gens de la famille Pi. En 1762, les Jésuites expulsés furent remplacés par des prêtres séculiers. Ceux-ci, outre les six étudiants de la maison Pi reçurent dans leur établissement des pensionnaires payants ; leur nombre était de cinquante en 1789. Le pensionnat de Pi occupait l'emplacement actuel du collège communal de Perpignan. Le 1^{er} mars 1789, un incendie détruisit cette maison d'éducation. Il n'en resta qu'un bâtiment, aujourd'hui la partie la plus ancienne de l'édifice actuel, autour duquel, sans plan préconçu, se sont groupées les autres bâtisses. En 1797, l'abbé Jaubert obtint l'autorisation de le transformer en pensionnat privé d'instruction secondaire. Le 7 septembre 1808, cet ecclésiastique céda à la ville sa maison d'éducation, qui fut officiellement transformée en collège communal. Onuphre Pi mourut à Perpignan le 18 janvier 1676. Le surlendemain, son cadavre fut inhumé dans la vieille église de Saint-Jean, au pied de la chaire. On conserve le portrait du chanoine Pi dans le salon d'honneur du Collège de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 60, 136, 138, E. (Titres de famille), 600. — Abbé TORREILLES, *Le Collège de Perpignan*. — Centenaire du Collège de Perpignan (6 juin 1908), Perpignan, imprimerie de l'Indépendant.

PI (Antoine de), frère du précédent, reçut, le 2 mai 1637, des lettres d'annoblissement. Il assista comme tel à l'assemblée du bras militaire de Catalogne, de Roussillon et de Cerdagne, qui se tint à Perpignan, le 1^{er} mai 1639. Antoine de Pi avait épousé Isabelle Ballaro dont il n'eut qu'une fille appelée Jeanne. Il convola en secondes noces avec Raymonde de Tord, dont le fils, Magin de Tord, contracta alliance avec sa fille unique, Jeanne de Pi. Antoine de Pi mourut le 22 février 1682.

Archives des Pyr.-Or., B. 400, 401, E. (Titres de famille), 601.

PI (François de), fils aîné de Magin de Tord et de Jeanne de Pi, parcourut une brillante carrière militaire. Il était colonel de dragons en 1709. Il fut,

dans la suite, maître de camp et chevalier de Saint-Louis. François de Pi avait uni ses destinées à celles de Thérèse de Calvo, décédée à Rivesaltes le 3 décembre 1733, sœur de Marie, épouse de François-Xavier d'Oms, mère du marquis d'Oms et de Josèphe, épouse d'Ardena, comte des Illes. Le marquis Joseph d'Oms fut l'héritier de François de Pi. C'est à ce titre qu'il était le patron du collège de Pi, au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 601.

PICAS (Hippolyte) naquit à Perpignan, le 6 décembre 1796. Il était fils d'un avoué de cette ville. Après avoir étudié le droit à Toulouse, Hippolyte Picas se fit inscrire au barreau de sa ville natale, où il ne tarda pas à se placer au premier rang. Sous la Restauration, il se mit au service de la cause libérale et défendit un grand nombre d'accusés politiques, entre autres Armand Carrel dont il devint l'ami. Pendant le règne de Louis-Philippe, il continua de prendre part aux luttes de l'opposition. Nommé, en 1848, commissaire du Gouvernement provisoire à Perpignan, il calma, par son énergique attitude, une rixe imminente entre paysans et gardes nationaux. Hippolyte Picas fut élu, le 4 juin 1848, en remplacement de François Arago qui avait opté pour la Seine, représentant des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Constituante, par 15.048 voix contre 1.106 à Victor Aragon et 964 à de Genoude. Il fit partie du comité de législation et vota avec la gauche. Hippolyte Picas combattit vivement, après le 10 décembre, la politique de l'Elysée et appuya la demande de mise en accusation contre Louis-Napoléon et ses ministres, à l'occasion des affaires de Rome. Non réélu à l'Assemblée législative, Hippolyte Picas reprit sa place au barreau de Perpignan. Il mourut dans cette dernière ville, le 25 novembre 1861.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

PIERRE fut placé à la tête de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa en 1077. Il la gouverna durant l'espace de vingt-cinq ans. En 1096, l'abbé Pierre assista au concile que le pape Urbain II assembla à Nîmes pour la délivrance de la Terre-Sainte. En se rendant dans la Palestine, en 1102, Guillaume Jorda, évêque d'Elne, constitua l'abbé de Cuxa son exécuteur testamentaire. Dans le courant de cette même année, l'abbé Pierre descendit dans la tombe.

Marca hispanica, col. 1193. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

PIERRE fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou le 25 septembre 1172. Il succéda à Gérald, frère de

Raymond, dont l'abbatiate avait été troublé par de multiples coups de main, opérés dans son monastère par les moines de La Grasse. Dès le début de son administration, Pierre se rendit à Rome pour se plaindre de cet état de choses auprès du Souverain Pontife. Le pape Alexandre III fit droit à ses réclamations en lançant une bulle, le 22 avril 1173. Le roi d'Aragon voulut, de son côté, donner une preuve de l'intérêt qu'il portait à l'abbaye de Saint-Martin et à ses religieux. Alphonse II les autorisa, en 1172, à construire une forteresse dans le lieu de Marquixanes, et, par son testament de la fin du mois de décembre 1194, il légua au monastère du Canigou une rente annuelle de cent cinquante sols. L'abbé Pierre était un religieux d'un mérite distingué, d'une grande fermeté de caractère, possédant toutes les qualités indispensables à un bon administrateur. Dès son retour de Rome, il donna tout son temps, tous ses soins à son monastère, afin de réparer le mal qu'avait causé la soumission de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou à celle de La Grasse. Aussi les traces de ruine et de misère disparurent-elles insensiblement et l'abbaye retrouva son ancienne splendeur. Le 26 mars 1178, Pierre, baron de Domanova, abandonna au monastère de Saint-Martin l'église de Saint-Pierre de Belloc, entre Vinça et Rodès. Le 2 avril 1193, jour de Pâques, l'abbé Pierre institua une confrérie dans l'église du monastère. Les qualités administratives de ce prélat étaient si éminentes, qu'en 1203 le roi d'Aragon, Pierre II, le nomma abbé de Saint-Michel de Cuxa, afin qu'il restaurât ce monastère tombé dans un tel état de ruine et de misère « que ni Dieu ni les hommes ne pouvaient plus y être dignement servis ». D'importants travaux matériels furent entrepris à Cuxa, notamment celui de la reconstruction de la voûte de l'église qui menaçait de crouler. Pierre remplaça cette voûte en bois par une autre en bois supportée par des arceaux en marbre rouge. Une charte portée par le roi d'Aragon, en date du 30 avril 1203, annula les actes de vente ou d'aliénation des biens du monastère faits par Arnald, prédécesseur de l'abbé Pierre. L'abbaye de Cuxa reprit dès lors son ancienne importance. Pierre gouverna les deux monastères du Canigou et de Cuxa jusqu'au 23 janvier 1212, date de sa mort.

Inventaire de dom d'Agullana, n° 95, 117. — *Marca hispanica*, col. 465. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 486, 1187.

PIERRE, abbé de Saint-Martin du Canigou, fut élu le 7 mai 1282 et cessa ses fonctions le 9 octobre 1290. Le 2 octobre 1282, ce prélat unit au monastère du Canigou le prieuré de Saint-Romain de Lluçia, qui existait déjà en 954.

Inventaire de dom d'Agullana, n° 112.

PIERRE fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou le 23 décembre 1299. Son abbatiat fut de courte durée, car Guillaume de Cervoles lui succéda dès le 24 avril de l'année suivante.

PIERRE I fut abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech durant l'année 1250.

Gallia christiana, t. VI, col. 1088.

PIERRE-ROGER, de Montroux, fut à la tête de l'abbaye d'Arles-sur-Tech durant cinq années (1364-1369), avant d'être élevé à la papauté sous le nom de Grégoire XI.

Gallia christiana, t. VI, col. 1091.

PIERRE gouverna l'abbaye d'Arles-sur-Tech depuis l'année 1372 jusqu'en 1380.

Gallia christiana, t. VI, col. 1091.

PIERRE, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, assista, en 1157, à la consécration de la nouvelle église du monastère d'Arles-sur-Tech.

Gallia christiana, t. VI, col. 1103.

PIERRE était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1235 et en 1236.

Gallia christiana, t. VI, col. 1106.

PIGUET (Louis), né à Perpignan le 14 août 1889, montra de bonne heure un goût inné pour la peinture et le dessin. A quinze ans il quitta l'école et entra, sous la direction de son père, dans les secrets de l'horlogerie, où ses progrès furent si rapides qu'ils étonnèrent souvent l'expérience de son maître. La mécanique délicate n'avait aucun secret pour lui. On en vit la preuve dans la miniature du croiseur-cuirassé *Léon-Gambetta* qui obtint une haute récompense à l'exposition de Perpignan, en 1906. Durant ses heures de loisir, Louis Piguët cultiva la peinture avec un rare bonheur. Quelques-unes de ses toiles méritent de fixer l'attention : la *gardeuse de dindons*, copie du musée de Carcassonne ; *Rébecca* ; le *portrait de son père*, horloger occupé à son établi ; et particulièrement la *meute de chiens*, tableau qu'il termina la veille de sa mort, survenue à Perpignan le 3 juin 1911.

La Veu del Canigó, n° du 7 novembre 1911.

PINCART (Jean), mercier de Perpignan, contracta alliance, en 1377, avec Ricsende, fille de Pierre Blanca, de Baixas. De leur union naquirent deux fils, Jean et Jacques. Celui-ci devint successivement chanoine d'Elne et curé de Saint-Jacques, à Perpignan. En 1461, il fit accorder à son neveu, Jean Pin-

cart, un bénéfice au sein de la communauté ecclésiastique de son église paroissiale, contre le gré des autres bénéficiers. Un procès s'ensuivit qui dura l'espace de trois années. L'évêque d'Elne, Antoine de Cardona, fit mettre en prison Jean Pincart sous prétexte que ce dernier avait interjeté appel au métropolitain de Narbonne d'une sentence portée contre lui par l'officialité d'Elne. Le 24 février 1464, l'archevêque de Narbonne envoya un monitoire à l'évêque d'Elne pour lui enjoindre de mettre en liberté le bénéficié Jean Pincart. Le père de cet ecclésiastique avait eu encore, entre autres enfants, Bérenger qui fut clavaire de Perpignan en 1479. Ce dernier laissa deux fils : François, qu'on trouve banquier à Perpignan en 1502, et Jean dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 132, 308, 313, 408, 416, G. 512, 564, 799, 833.

PINCART (Jean), fils de Bérenger, s'adonna au commerce et à l'exportation des produits roussillonnais au-delà de la mer Méditerranée. Au commencement du xvr^e siècle, il devint un des principaux actionnaires d'une compagnie de commerce fondée entre plusieurs perpignanais, au capital de 3000 à 3500 ducats, qui devait écouler des marchandises en Sicile et à Naples. Jean Pincart fut créé bourgeois matriculé de Perpignan en 1510. En mourant, il laissa deux fils et une fille : Joseph, l'aîné, qui lui succéda, épousa une fille de la maison Paulet et mourut sans laisser de postérité ; Michel, le cadet, embrassa la carrière ecclésiastique, devint chanoine d'Elne et vicaire capitulaire du diocèse en 1534 ; Anna, sœur de ceux-ci, épousa, en 1522, Jean Delpas et devint la mère du vénérable Ange Delpas. Elle a donné son nom à la rue de Perpignan qui est connue sous le vocable de *Fontaine Na Pincarda*.

Archives des Pyr.-Or., B. 353, 416, 419, G. 133, 134, 221.

PINEDA ou PINETA (Bernard de), élu abbé de Notre-Dame d'Arles au commencement de 1225, prêta serment d'obéissance entre les mains de l'abbé de Moissac, durant le mois d'avril de cette même année. Il eut à disputer son titre de prélat à Benoît qui lui succéda dès l'année suivante.

Gallia christiana, VI, col. 1088.

PINOS (Pierre-Galcerand de) était châtelain de Livia et capitaine du comté de Cerdagne en 1345. Il avait épousé Guillemma qui lui apporta en dot la vallée de Toses, située sur le versant espagnol de la Cerdagne française. Pierre-Galcerand eut pour fils Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100, 121, 145.

PINOS (Bernard de), fils du précédent, seigneur des baronnies de Pinos et de Mataplana, fut commissaire des amortissements en Cerdagne et Conflent, sous le règne de Pierre le Cérémonieux. Il laissa un fils du même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 271.

PINOS (Bernard-Galcerand de), fils et héritier du précédent, assista aux Corts célébrées à Barcelone en 1422, et devint, l'année suivante, vicomte d'Ille et de Canet, par suite du décès de Pierre de Fenouillet. Il avait épousé Aldonse dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants, puisque par un testament écrit le 5 août 1441, il nomma son héritier Pierre-Galcerand de Castro, seigneur d'Evol. Louis XI, voulant s'assurer la possession du Roussillon, décida d'en écarter les seigneurs les plus puissants, les vicomtes d'Ille et d'Evol. Ce roi proposa à Bernard-Galcerand de Pinos et à Guillaume-Raymond de Castro, l'échange de leurs vicomtés contre des comtés en France. N'ayant pu obtenir leur consentement, il confisqua leurs terres. La vicomté d'Ille fut donnée par Louis XI, le 21 octobre 1464, au sénéchal de Saintonge, Gaston de Lyon, son chambellan; en 1467 à Damien de Descallar; en 1473 à Pierre de Rocaberti, gouverneur de Roussillon; en 1484 à Guillaume de Caramany. Au lendemain de la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, Pierre de Castro, seigneur d'Evol, fut mis en possession de l'héritage des vicomtés d'Ille et de Canet. En 1485, on trouve Galcerand de Pinos, chanoine d'Urgell et archidiacre de Sainte-Marie de Tello, en Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232, 240, 243, 252, 256, 257, 322. — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

PINOS (Pierre-Galcerand de), comte de Vallfogona, était vicomte de Canet en 1563. Il avait hérité ce fief de Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro, seigneur d'Evol, d'Ille et de Canet. Pierre-Galcerand de Pinos avait épousé Pétronille Çurita y de Peramola. Celle-ci était veuve en 1600. Durant le mois de juin de cette année-là, elle acheta à la communauté de Salses, les gouffres et les courants du moulin Stramer avec les droits de pêche. Pétronille de Pinos fut tutrice de son fils, Michel, jusqu'en 1607. A cette dernière date, celui-ci portait le titre de comte de Vallfogona ainsi que celui de vicomte de Canet. En 1620, on trouve Jean de Pinos à la tête de la vicomté de Canet. Après lui, ce fief passa à sa sœur Françoise, veuve de Christophe Fernandez, comte de Hajar.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 380, 384, 394, 401. — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le *XLVI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

PINTOR (Jean) était fils d'Arnaud Pintor, peintre à Perpignan en 1423. Celui-ci se rattachait à une famille du même nom, que l'on rencontre à Elne et à Perpignan, durant le *xiii^e* siècle, et dont certains membres exerçaient la profession artistique qui a donné l'appellation patronymique à cette maison. Jean Pintor entra dans les ordres; en 1460, il était déjà pourvu d'un canonicat à Barcelone. Comme tel, il fut du nombre des douze ambassadeurs qu'un congrès, réuni dans cette ville, envoya, le 4 décembre 1460, à Jean II, roi d'Aragon, pour lui demander la liberté du prince de Viane, son fils, qu'il tenait en prison. Jean Pintor ne tarda pas à être récompensé des services qu'il rendit à l'Infant. Dès qu'il fut devenu lieutenant-général du roi son père, le prince de Viane lui octroya les provisions d'archidiacre de Barcelone et de recteur de Vinça. Jean Pintor était auditeur des causes du palais apostolique, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 5 octobre 1467. L'évêque nommé d'Elne ne prit pas immédiatement possession de son siège. Un banquier de Florence détenait les bulles de nomination. Deux ans après, le 30 mai 1469, les procureurs de Jean Pintor contractèrent un emprunt de dix-sept cents ducats d'or envers Jaubert Seguer, bourgeois de Perpignan, pour payer les droits de *vagant* qui étaient dûs; le lendemain, la communauté ecclésiastique de Saint-Jean baillait à l'évêque la somme de quatre cents livres. Enfin le 23 juin suivant, Jean Pintor, qui se trouvait à Tours, nommait Raymond Pintor son procureur pour prêter serment en son nom et demander son admission dans la collégiale de Saint-Jean, à Perpignan. Ce prélat fit son entrée à Perpignan le 29 septembre 1469; il y fut reçu avec les cérémonies d'usage. Son passage sur le siège d'Elne fut éphémère. Jean Pintor mourut le 28 février 1478, dans son palais de Perpignan, appelé la *Canorgue* (locaux de l'ancienne école du Sanctuaire). Son corps fut inhumé dans la chapelle de Saint-Benoît du vieux Saint-Jean.

Archives des Pyr.-Or., B. 320, 327, G. 24, 237. — ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

PINYA (Antoine), bourgeois de Perpignan, obtint de la reine Marie d'Aragon, l'autorisation de rechercher des mines en Roussillon et en Cerdagne. Il pratiqua des fouilles dans la vallée de Ribes et découvrit des gisements de minerai d'azur et de cuivre qu'il exploita. Yolande de Perellos légua en héritage à Antoine Pinya les revenus des seigneuries de Saint-Féliu-d'Amont et de Saint-Féliu-d'Avail. A sa mort, Antoine Pinya laissa cinq enfants: Antoine, son successeur; Pierre, qui fut abbé de Saint-André

de Sorède; Bernard, prieur de Saint-Guillaume à Perpignan; Georges, époux de Marguerite, dame de Sorède; et François. Celui-ci mourut sans postérité en 1508 et laissa ses biens à son filleul, François, fils de son frère Antoine.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 262, 267, 310, 360, 407, 410, 412.

PINYA (Antoine), fils aîné et successeur du précédent, fut juge ou vérificateur des officiers royaux, au début du règne de Jean II, roi d'Aragon. Il contracta mariage, en 1463, avec Jeanne, fille de Gaspard Corbera, et eut d'elle un fils, François, qui vivait en 1508.

Archives des Pyr.-Or., B. 282, 417, 418, E. (Titres de famille), 566.

PLANELLA (Pierre de), chanoine de Mallorca, fut nommé à l'évêché d'Elne, le 18 juin 1361, en remplacement de Raymond de Salgues, transféré, ce jour-là même, au siège archiépiscopal d'Embrun. Le 23 juillet suivant, Pierre de Planella paya les *services* suivant les registres des Solutions d'Innocent VI. De mœurs simples et animé d'intentions droites, il s'appliqua, dès le début de son pontificat, à favoriser l'industrie dans sa ville épiscopale. Pendant une promenade dans la campagne, il rencontra un jour sur ses pas, Pierre Maynada, propriétaire d'un moulin à farine sur le territoire d'Elne. La conversation fut vite engagée entre le prélat et Pierre Maynada. Elle vint à rouler sur les améliorations qui pouvaient se faire dans la cité: « Je dis à Monseigneur, raconte naïvement Maynada, qu'il y en avait de possibles, notamment pour l'office des pareurs. Monseigneur l'évêque me dit: Et comment pourrait-on faire? — Voici Monseigneur; il n'y aurait qu'à diriger l'eau du fossé de la cité vers mon moulin; on y pourrait alors faire des moulins à foulon. — Et pourrais-tu le faire, me dit Monseigneur? — Certainement, et je le voudrais bien. — Eh! bien, me dit Monseigneur, viens dîner avec moi et ensuite nous en causerons. » Pierre de la Planella, sur les indications de Pierre Maynada, aurait donc amené à Elne la dérivation actuelle du Tech, ce canal qui, de nos jours, féconde le territoire et qui ne fut creusé au *xiv^e* siècle que dans l'intérêt de l'industrie drapière. Ce pontife s'adonna avec ardeur aux soins de l'administration diocésaine et particulièrement de la défense des droits de son clergé. Dans un synode qui fut tenu à Elne, dans le cours du mois d'avril 1366, il porta de quinze à vingt le nombre des chanoines de sa cathédrale. Pour atteindre ce chiffre, il publia un statut qui permit à huit bénéficiers de faire partie du corps canonial. Le 2 juillet 1366, Pierre de Planella nomma officiel du diocèse, Arnaud, abbé de Saint-Génis. Celui-ci ne devait pas tarder à jouer un rôle dans

l'histoire ecclésiastique d'Elne, sur le déclin du pontificat de cet évêque. En 1369, dit Puiggari, « les consuls de Perpignan ayant assujéti, avec la permission du roi Pierre IV, tous les ecclésiastiques à un droit d'octroi qu'ils avaient été obligés d'établir, Pierre de Planella réclama contre cette violation des immunités du clergé. Débouté de son opposition, il excommunia les consuls. Ceux-ci s'en étant plaints au roi, l'excommunication fut étendue sur les officiers royaux. Le roi fit saisir le temporel de l'évêque, et puis une nouvelle taxe générale fut ajoutée à la première. Pierre de Planella se voyant en butte à un redoublement de persécutions, quitta le royaume. Le 29 août 1369, son vicaire-général, l'abbé de Saint-Génis, lança furtivement un interdit sur la ville. Mais en vain le pape lui-même usa de ses armes spirituelles en faveur du clergé; cette déplorable lutte durait encore lorsque Pierre de Planella fut promu, avec l'assentiment du roi, au siège de Barcelone, le 24 mars 1371. » Le 18 mai de la même année, ce prélat prit possession de son nouveau siège par l'intermédiaire de ses procureurs, François Botella, prieur de Sainte-Eulalie del Camp et Pierre de Saint-Aman, chanoine de Tortose, un de ses anciens vicaires-général à Elne. Il ne fit son entrée dans sa ville épiscopale que le 25 juillet 1372. Il reste encore dans la cathédrale de Barcelone, comme souvenir de Pierre de Planella, un trône épiscopal en marbre, surmonté de ses armes. Quoiqu'un peu mutilé, ce siège domine l'église depuis le sommet jusqu'au bas. Il possède sur ses côtés des escabeaux pour les chanoines.

Dans le cours du mois de juillet 1380, Pierre de Planella assista à la cérémonie de la déposition du corps de sainte Marie de Cervellon dans le riche cercueil que Pierre le Cérémonieux avait fait spécialement construire à l'intention de cette bienheureuse catalane. Le 4 novembre suivant, ce même évêque fit procéder à la translation du corps de saint Olaguer qui reposait dans la chapelle de Saint-Augustin (actuellement des Saints-Innocents). Il donna ordre de déposer les précieux restes de son saint prédécesseur dans la chapelle des Saints-Innocents. C'est là que l'insigne relique reçut la vénération des fidèles jusqu'au jour où elle fut placée derrière le retable de la chapelle du Saint-Sacrement située dans la cathédrale de Barcelone, où on la voit encore aujourd'hui. Pierre de Planella mourut le 20 octobre 1385. Son corps avait été inhumé dans le chœur de sa cathédrale; mais le 11 janvier 1616, ses cendres furent rassemblées dans une urne de pierre et placées sur le côté de l'autel nouvellement construit dans le caveau qui sert à la sépulture des chanoines de la cathédrale de Barcelone. Ce modeste monument funéraire porte l'inscription suivante: *Petrus de*

Planella, Episcopus Barcinon. jacet in hac urna, qui obiit 20 die octobris, anno 1385.

Archives des Pyr.-Or., B. 119, 130, 346, G. 2, 9, 169. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XVIII.

PLANOLES (Jean) était abbé de Jau en 1471.

Archives des Pyr.-Or., B. 410.

POBOLS (Ludrigo de) était fils de Bernard de Pobols et de Tibors, sa seconde épouse. La famille de Pobols, originaire du pays de Termenès, est connue dès l'époque de la croisade contre les Albigeois, et elle possédait, en 1238, le château de Ségure, situé au-dessus de Tuchan. Le chevalier Béranger de Pobols se montre en Roussillon dès l'an 1273, et Raymond, son successeur, acheta le 30 avril 1322 une part des dîmes de Banyuls-dels-Aspres, qu'il reconnut tenir en fief pour la dame de Castell-Rossello. Son fils, le donzell Bernard de Pobols, fit testament à Sigean le 8 juin 1390, et eut pour héritier Ludrigo de Pobols. La succession comprenait le *termenat* de Fenolhères et le quart du château de Montroig (dans les Corbières) tenus en fief pour le roi de France, divers revenus seigneuriaux et le château de Ségure tenu en fief honoré pour l'abbaye de Fontfroide, diverses possessions à Banyuls-dels-Aspres et quelques dîmes au lieu dit la Canavera (territoire de Nidolères). Ludrigo ajouta bientôt à ses domaines la seigneurie des Fonts, dont la vente lui fut confirmée le 25 février 1396 par Gui, abbé de la Grasse. Le 28 mars suivant, il prêta foi et hommage pour cette seigneurie à ce même abbé son suzerain, dans le couvent des Frères Prêcheurs de Perpignan, et le Procureur royal du Roussillon et Cerdagne amortit les 5.000 sols du bénéfice fondé dans l'église des Fonts, par Jaubert, son prédécesseur. On trouve encore, le 26 novembre 1402, l'acte de fondation de deux autres bénéfices par un membre de la famille seigneuriale des Fonts, Jean de Pobols, doyen et chanoine de l'église de Nicosie, dans l'île de Chypre. L'un était institué à Sainte-Marie de Fausta, chapelle du château ou lieu de Ségure, qui était alors très renommée parmi les dévots du Roussillon ; le second dans l'église du couvent de Saint-Sauveur de Perpignan, où les religieuses appartenant aux plus grandes familles nobiliaires du pays étaient seules admises. Le patronat des deux bénéfices était donné à Ludrigo de Pobols, seigneur de Ségure. Ludrigo de Pobols fit son testament à Baixas, le 4 avril 1412. Il nomma exécuteurs testamentaires, son beau-frère, François de Verniola, seigneur de Calce, et Pierre Ayulf, du lieu des Fonts. Il légua dix livres à l'œuvre (*adjutorium*) d'une custode d'argent pour

l'église des Fonts, la jouissance de tous ses biens de Padulls (Paziols) à Etienne Des Dartz, dit Xote, son macip ou écuyer ; à Agnès, son épouse, sa dot et ses joyaux, avec jouissance de tous ses biens ; à François, son fils cadet, 550 livres de Barcelone, valant mille florins d'or d'Aragon, tout autant à Aldoncia, sa fille. Antoine de Pobols, son fils aîné, fut institué son héritier universel. Ludrigo de Pobols mourut le 4 septembre 1412. L'inventaire de ses biens fut fait le 26 septembre 1412 et jours suivants. La succession se composa de seigneuries et droits divers à Ségure, Montroig, Fonolhères, Paziols, Tautahull, Banyuls-dels-Aspres, Tresserre, Vilamulaca et les Fonts. Ludrigo de Pobols laissa deux fils ; mais l'aîné, Antoine, mourut sans enfants après l'an 1417, et son frère, François, qui lui succéda, mourut aussi sans postérité après l'an 1434. Cet héritage revint à leur mère, Agnès, qui était fille de François de Bellcastell, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca. Celle-ci légua sans doute la seigneurie des Fonts à son frère Gaucelm. C'est ce qui explique pourquoi, dans un acte du 6 juin 1452, le donzell Gaucelm de Bellcastell prend le titre de seigneur des lieux de Vilallonga-de-la-Salanca et des Fonts en Roussillon, de la Serpent et de Canavell dans le royaume de France.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série. — Abbé J. CAPELLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

POC ou **POCH (Reginald)**, originaire de Planolas, petit village situé dans la vallée de Ribes (Espagne), entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut nommé professeur de théologie à l'Université de Perpignan, vers le commencement du xvi^e siècle. Par la plume et la parole, il exerça un ministère fécond à Perpignan et dans le diocèse d'Elne. Reginald Poc publia la vie des saints les plus populaires en Roussillon, sous le titre : *Compendio de la vida, muerte y milagros de los dos gloriosos labradores san Galderique de Canigon, y san Isidro de Madrid, repartido en dos libros*, Perpignan, 1627, in-8°, imprimé chez Louis Roure ; *Historia de la vida y milagros de san Magin*, Barcelone, 1630, chez Sébastien Camellas ; *Vida de san Medi*. Cet auteur inséra dans le premier de ces opuscules quelques notices sur le monastère de Saint-Martin du Canigou qu'on peut dire identiques, dans le vrai comme dans le faux, à celles de la *Cronica universal de Catalunya* du docteur Jérôme Pujades, son contemporain. Orateur écouté, Reginald Poc portait la parole dans les grandes démonstrations de foi religieuse et entraînait les foules. « Dans l'espace de douze ans, écrivait-il lui-même en 1627, la très fidèle ville de Perpignan a daigné m'écouter, et à peu près chaque année, j'ai fait le

voyage de Saint-Martin du Canigou », pour prendre et porter en procession les reliques de saint Gaudérique de l'abbaye du Canigou sur les rives de la mer Méditerranée. Ces pèlerinages du peuple roussillonnais avaient pour but d'obtenir la pluie, en temps de sécheresse, par l'intercession du saint laboureur si vénéré sur tous les points du diocèse d'Elne. On peut juger des accents de son éloquence par le sermon qu'il prêcha, en pareille occurrence, durant l'année 1626. Reginald Poc a pris soin de laisser à la postérité le texte de son allocution en l'insérant dans le corps de l'ouvrage : *Vida de san Galderique*. En 1632, la peste exerçait de cruels ravages dans la ville de Perpignan. Reginald Poc fit entendre sa voix sur la chaire sacrée pour refaire le courage des perpignonnais démoralisés et les exhorter à la confiance en la protection du ciel. Le 16 août, il prêcha dans l'église de la Réal, à l'issue de la procession organisée par la ville de Perpignan, en l'honneur de saint Roch. Trois jours après, en la fête de saint Magin, l'intrépide Frère-Prêcheur gravit les marches de la chaire de Saint-Mathieu et prononça un autre sermon pour exciter le peuple à implorer le secours du saint dont il célébra les gloires avec les transports d'une enthousiaste éloquence. Reginald Poc propagea le culte de Marie en Roussillon. Il établit des confréries du Rosaire dans diverses églises du diocèse d'Elne, notamment celle qui fut fondée à Bages, le 24 août 1623, à la suite d'une demande formulée par la noble dame Paule de Taqui. On croit que Reginald Poc est l'auteur des *Goigs de la Mare de Deu del Roser* si connus et si universellement chantés dans les églises du Roussillon. Il est hors de doute que ceux de saint Gaudérique sont dus à l'inspiration poétique de ce religieux.

Archives des Pyr.-Or., G. 720. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Abbé CASAMAJOR, *Vie de saint Gualdric*, Perpignan, 1869. — *Semaine religieuse* de Perpignan, n° du 6 avril 1901.

POEYDAVANT (Pierre) naquit à Pau (Basses-Pyrénées), le 19 janvier 1730, de l'union contractée entre Jean Poeydavant et Françoise-Josèphe Lelièvre. A l'âge de onze ans, il était déjà commis de l'Intendance de Pau. « Il puisait ainsi tout jeune, dit son biographe, la tradition alors naissante de cette science de l'Administration française qui allait devenir si fameuse, et dont il nous a laissé pour le Roussillon un excellent résumé [dans son *Mémoire sur la province de Roussillon et le pays de Foix, en particulier sur les objets relatifs à leur administration et aux fonctions des commissaires départis*, publié successivement par MM. Desplanque et Pratz dans les XXXV^e, XXXVII^e et LI^e *Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.]

Ce fut M. de Bon qui amena [Pierre Poeydavant] à Perpignan en 1754. Cet intendant, un des hommes en place de son temps qui ait le plus aimé à faire des obligés, prit comme premier secrétaire M. Poeydavant, déjà reçu avocat au Parlement. Deux ans plus tard, en juillet 1756, il obtint pour lui l'emploi de directeur du Vingtième. Peu après, il lui fit donner par le roi la commission de subdélégué-général de l'Intendance, dont il jouit jusqu'en 1789. Ces emplois honorables mirent M. Poeydavant à même de connaître parfaitement toutes les parties de l'administration. Remplaçant l'Intendant dans toutes ses absences, chargé par lui de l'instruction et du détail des affaires, dont un personnage comme M. de Bon ne pouvait s'embarrasser, logé même dans son hôtel, on peut dire qu'il fut durant ces trente-cinq ans, de 1754 à 1789, l'âme et le ressort de tout ce qui se fit dans les bureaux. Sans négliger et même pour mieux remplir les devoirs de son état, ils s'occupait volontiers de former sur les objets de son administration des notices instructives, basées sur l'histoire, l'observation personnelle et la science, nouvelle alors des physiocrates... Ainsi son mérite ne manquait pas à se faire connaître. Monsieur de Bon avait commencé sa fortune ; il voulut la continuer en sollicitant pour lui, auprès de Sa Majesté, une pension de 1.000 livres, dont moitié serait prise sur l'imposition ordinaire de la province et moitié sur les revenus de la ville de Perpignan. Cette grâce fut accordée « en considération des bons services du dit Poeydavant » à la fin de l'année 1769. Il jouit de la même faveur sous M. de Tressan, successeur de M. de Bon, qui mourut en 1774, et sous messieurs de Clugny et de La Porte, qui ne firent que passer à l'Intendance. Ces différents administrateurs se reposaient entièrement sur lui du soin de diriger leurs commis et le chargeaient d'en payer les gages. Louis-Raymond de Saint-Sauveur, qui les remplaça, en faisait plus de cas s'il est possible : il disait plus tard, en se vantant, à propos de son intendance en Roussillon, qu'il s'était occupé pendant douze ans de ce qui pouvait faire le bonheur de cette province, selon ses lumières et surtout « avec les conseils de Monsieur Poeydavant, homme intègre, éclairé, laborieux et qui connaissait parfaitement le Roussillon. » M. Poeydavant, peu de temps avant d'obtenir sa pension, s'était avantageusement marié avec une demoiselle Marie Reyné, fille d'Etienne Reyné, greffier de l'extraordinaire des guerres, et de Louise Ramon, de la paroisse Saint-Jean de Perpignan. De ce mariage, célébré le 22 novembre 1768, il eut cinq enfants, mais à l'exception de Jean-Pierre-Etienne, l'aîné (dont la notice suit), ils moururent tous en bas-âge. Les orages de la Révolution française troublèrent, à son terme, la carrière de M. Poeydavant. Le 27 juillet 1789, un

soulèvement populaire se produisit à Perpignan, à la nouvelle des événements du 14 à Paris. Par un effet de l'esprit de déraison, si souvent observé chez les foules, l'effervescence se manifesta principalement contre l'intendance, la seule des institutions du régime d'alors dont l'esprit et les œuvres devaient subsister dans la France contemporaine. Arrêté, menacé de mort pendant trois heures de suite, M. Poeydavant quitta précipitamment les bureaux, abandonnant ses papiers qui furent mis sous scellés. Auparavant, il dut souscrire un billet de 2.400 livres en faveur de la chapelle de Notre-Dame du Faubourg à Perpignan et des deux hôpitaux de cette ville. Les émeutiers ne lui firent grâce qu'à cette condition, mêlant d'une façon bizarre le brigandage à l'humanité, et la religion à la révolte. Effrayé, il se retira à Montpellier, où il garda le titre de subdélégué-général jusqu'au 31 octobre 1789. A cette date il fut remplacé par Louis Grenier. Il ne tarda point, toutefois, à revenir Perpignan, et y mourut, le 4 prairial au XI (3 juin 1805), éloigné des affaires publiques. »

E. DESPLANQUE, *L'Intendance de Roussillon, Mémoire de M. Pierre Poeydavant*, dans le XXXV^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

POEYDAVANT (Jean-Pierre-Etienne-Louis-Augustin), fils unique du précédent, naquit à Perpignan le 28 août 1769. Il était trésorier-payeur-général à Rennes (Ille-et-Vilaine) et chevalier de la Légion d'honneur, lorsqu'il fut successivement élu député du grand collège des Pyrénées-Orientales : le 13 novembre 1820, par 263 voix ; le 10 octobre 1821, par 269 voix et le 25 février 1824 par 278 voix. Jean-Pierre Poeydavant fit partie à la Chambre du groupe ministériel, demanda, le 20 août 1822, un secours pour la famille du conventionnel Montégut et quitta la vie politique aux élections de 1827. En 1837, Jean-Pierre Poeydavant se rendit adjudicataire du portail de la chapelle de Saint-Georges (tiers-ordre de Saint-Dominique à Perpignan) et d'une partie de la colonnade du cloître de ce couvent, vendus par le Génie militaire. Il destinait ces précieux débris à la construction d'une chapelle, mais la mort prévint ses projets. Le portail seul a été relevé plus tard et sert d'entrée à la cour d'exploitation rurale du mas Vésian. Les pierres d'appareil devinrent la proie des maçons : arcades, colonnes et chapiteaux du cloître des Dominicains de Perpignan gisent entassés pêle-mêle dans la cour de ce domaine. Jean-Pierre Poeydavant contracta alliance, à Naples, en 1810, avec Françoise-Félicie Pigualver et eut de ce mariage une fille, Hippolyte, qui naquit en 1812 et devint l'épouse du marquis d'Auberjon, des environs de Villasavary (Aude).

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

POMERS (Pierre), maître fondeur qui vivait dans le milieu du xv^e siècle, s'engagea à refondre, de concert avec Thomas Besot, le bourdon et les deux cloches de l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 679. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

POMETA (Bernard) était secrétaire à la cour d'Aragon, sous le règne de Pierre le Cérémonieux. Le 14 décembre 1357, les infantes Constance et Jeanne lui donnèrent procuration pour administrer en leur nom les lieux et villes de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Claira et Vinça que le roi, leur père, venait de leur concéder en compensation du lieu de Vilaréal (royaume de Valence) attribué à Henri, comte de Transtamare, et d'autres fiefs leur appartenant, octroyés au chevalier Alvaro Garcia d'Albarnos. Bernard Pometa percevait pour ces émoluments une rente de cinq cents sous, prise sur les revenus de ces localités roussillonnaises. La seigneurie de Vinça passa de l'infante Jeanne d'Aragon à son fils Pierre comte d'Empuries, et, par la veuve de ce dernier, aux vicomtes de Rocaberti. Louis XI en fit don à ses affidés ou capitaines, François de Pla et Raymond d'Ossaiges dit *Capder Ramonet*, puis à Michel Cardona et à ses enfants. Ferdinand le Catholique la restitua à une branche de la famille Rocaberti (V. ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 106, 137.

PONCE, onzième abbé de Saint-Michel de Cuxa, administra ce monastère durant l'espace de sept années (951-958). Le 28 juillet 953, Riculfe, évêque d'Elne, consacra l'église provisoire de l'abbaye de Cuxa, en présence de plusieurs prélats, de la comtesse Ava ainsi que de ses fils Oliba-Cabreta et Seniofred. Ponce enrichit son monastère de nombreuses reliques, notamment de celles de la Vraie-Croix, du Saint-Suaire, etc.

Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

PONS (Jacques), originaire de Perpignan, écrivit en 1474 un ouvrage sur l'escrime, au dire de L. de Narvaez dans son livre : *Engaño y desengaño de la destreza de las armas*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

PONS (Guillaume-Raymond de), possédait la baronnie de Monclar par succession de ses ancêtres. Son fils aîné, Joseph de Pons, épousa, le 12 janvier 1620, Béatrix de Guimera et reçut en dot la baronnie de Monclar qui devait passer à ses fils ou à défaut à sa sœur Magdeleine, épouse de François de Junyent. De l'alliance contractée entre Joseph de Pons et Béatrix de Guimera naquirent quatre enfants : Joseph, Antoine, François et Pierre. L'aîné, Joseph,

qui posséda la baronnie de Monclar, unit ses destinées à Jeanne de Ros et eut d'elle une fille, Thérèse, qui épousa Claude-Hyacinthe de Rebé, marquis de Rebé, mort en 1690. La marquise de Rebé et sa mère étant entrées en possession du fief de Monclar, Antoine de Pons, frère de Joseph, le revendiqua, en tant qu'héritier mâle, et commença, en 1698, un procès à l'Audience royale de Barcelone contre sa nièce. Ce procès durait encore au moment de la mort d'Antoine de Pons, survenue en 1701. Lors de son décès, ce dernier laissa deux fils Joseph et Michel et une fille Jérachine qui épousa François de Pujol. À défaut de ses frères incapables, celle-ci continua le procès. Mais pour la même raison d'incapacité des enfants mâles d'Antoine de Pons et vu qu'il ne laissait qu'une fille suivante, François de Junyent fit opposition à la succession de la baronnie de Monclar, comme arrière-petit-fils en ligne directe de Magdeleine de Pons, fille de Guillaume-Raymond et épouse de son bisaïeul François de Junyent. Il eut gain de cause et l'Audience royale de Barcelone lui adjugea la baronnie de Monclar en 1761. Les maisons du Bourg et de Montbarrey, héritières de la marquise de Rebé formèrent appel contre cet arrêt et le procès se poursuivit jusqu'en 1764. (V. Monclar).

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONS (François) était orfèvre à Perpignan en 1646. Le 11 septembre de cette année-là, il passa un contrat avec le chanoine Onuphre Pi, pour la fabrication d'une statue en argent de la Vierge.

Archives des Pyr.-Or., G. 136.

PONT (Pierre), né à Osséja en Cerdagne, le 17 novembre 1582, était fils du « senyer en » Pierre Pont, agriculteur-pagès d'Osséja, et de son épouse Bosóm, de Sallent, paroisse de Bolvir (Cerdagne espagnole). Etudiant ès-arts en 1607, « micer » Pierre Pont était déjà docteur en droit civil et canonique en 1610. En 1615, il épousa dona Jeanne, fille de don Jean-Charles de Cadell, seigneur d'Espira-de-Conflent, dont il eut plusieurs garçons et filles. Pierre Pont fut anobli par le roi Philippe IV d'Espagne, aux termes de ses lettres-patentes données à Madrid le 24 mars 1639. Ce privilège de chevalerie lui octroya le blason suivant : « De gueules, à un pont de trois arches d'argent, maçonné de sable, sur une rivière d'argent ondée d'azur. » Plus tard, ces armes parlantes, furent, par ses descendants, écartelées de celles des maisons alliées de Cadell, de Trinyach et de Pincart. On trouve en 1654 et 1655 Pierre Pont, damoiseau, membre de la Députation ou Commission permanente des Cortès de Catalogne, où il exerçait les fonctions d'Auditeur de comptes pour l'Ordre de la Noblesse catalane. (Ohidor del Bras Militar de

la Diputació del General del Principat de Catalunya y dels comtats de Rosselló y de Cerdanya). Pierre Pont dicta son dernier testament à Perpignan le 25 janvier 1635 et mourut dans cette ville avant le mois d'avril de la même année, dans la maison Trinyach appartenant à sa belle-fille. Pierre Pont avait pour frères : Onuphre Pont, né à Osséja le 1^{er} mars 1600, créé citoyen honoré de Barcelone ; il était domicilié en 1655 à Puigcerda ; André Pont, né à Osséja le 15 août 1606, moine bénédictin, qui devint abbé d'Amer et Roses, et mourut à Perpignan en 1653. Pierre Pont laissa deux fils : François et Pierre. François Pont y de Cadell, damoiseau, fils aîné, fut l'héritier des titres et des domaines paternels ; il était né à Osséja le 4 avril 1618. En 1637, il exerçait les fonctions de viguier de la Cerdagne, réservées exclusivement aux gentilshommes. Il épousa en juin 1644 Françoise Trinyach, dernière héritière d'une vieille famille de bourgeois honorés de Perpignan. Il était déjà décédé en 1664. C'est de lui que sont issus tous les membres de la maison de Pont d'Osséja, actuellement éteinte masculinement. Pierre-Vincent, appelé aussi Pierre seulement, naquit à Osséja le 31 janvier 1623, et suivit la carrière militaire. En 1654, le « capitá » Pierre Pont y de Cadell tenait garnison à Prats-de-Mollo ; en 1655, il était lieutenant de cavalerie dans le régiment du marquis d'Aguilar. En 1658, avec le grade de capitaine, il remplissait les fonctions de lieutenant du Procureur royal. En cette dernière qualité, son salaire fut augmenté par des lettres-patentes de Louis de Vendôme. Il vivait en 1664, et paraît être mort sans laisser aucune descendance.

Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PONT (Pierre) était originaire du *mas Pont*, situé sur la paroisse de Sainte-Marie de Armadas, dans le diocèse de Gérone. Il embrassa la carrière ecclésiastique, conquist les diplômes de docteur en théologie, en droit canon et en droit civil, puis fut nommé chanoine de la cathédrale d'Urgell et archidiaque de la Cerdagne. À l'époque des guerres de Catalogne, Pierre Pont adopta le parti français. Il suivit les armées de Louis XIV, en qualité d'aumônier de l'artillerie, dans la campagne de Flandres et de Luxembourg entreprise sous le commandement de Louis de Bourbon, duc d'Enghien. Le 30 juin 1644, Pierre Pont fut nommé abbé de Saint-Pierre de Rhodes, par décret royal. Le siège abbatial d'Arles étant devenu vacant, Pierre Pont qui avait fait profession religieuse dans l'ordre de saint Benoît, fut mis à la tête de ce monastère, le 26 janvier 1647. Il ne fut agréé par Rome qu'une dizaine d'années plus tard et porta longtemps le titre d'abbé élu d'Arles. Un brevet de Louis XIV, en date du 6 avril 1661, confirma

à Pierre Pont sa nomination à l'abbaye d'Arles, à charge de faire une pension de 1200 livres à Anne de Noailles, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Flour. Durant le séjour de Marca en Catalogne, Pierre Pont fut attaché à la maison du vice-roi. Le 8 mars 1660, celui-ci devenu archevêque de Toulouse, ayant à conférer avec les diplomates espagnols pour établir la délimitation de la frontière créée par le Traité des Pyrénées, chargea Pierre Pont de s'entendre avec le marquis de Mortara, gouverneur de Catalogne, dans le but d'asseoir les préliminaires des conférences. Le 11 janvier 1661, Pierre Pont échangea le bien patrimonial d'Armadas contre un riche domaine situé à Argelès-sur-Mer, appartenant à Isidore de Ferrer, natif de Fortia. L'abbé d'Arles siégea plus tard au Conseil Souverain du Roussillon, comme membre honoraire de ce tribunal supérieur. Il mourut en 1684.

Archives des Pyr.-Or., H. 35. — Abbé DUBARAT, *Notice biographique sur Pierre de Marca*, Pau, 1894. — Abbé GIBRAT, *Recherches historiques sur Pierre Pont, abbé d'Arles*, Céret, Roque, 1906, et *Deux familles catalanes*, dans la *Revue catalane* de 1907.

PONT (Jean-Raphaël), frère du précédent, combattit dans les rangs des troupes françaises, durant les guerres de Catalogne. Il se distingua en plusieurs rencontres, et pour récompenser ses services, Louis XIV lui accorda le titre de citoyen honoré de Barcelone, le 17 mars 1643. Le 15 avril de cette même année, Jean-Raphaël Pont fut nommé capitaine et gouverneur du château de Bellegarde. Le 17 juin 1654, il fut revêtu de la charge de lieutenant du procureur royal patrimonial des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Michel Frexa, décédé. Jean-Raphaël Pont laissa un fils appelé Joseph, qui fut procureur juridictionnel de l'abbé d'Arles. Vers le milieu du XVIII^e siècle, Marie Pont épousa Dominique de Coma-Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Abbé GIBRAT, *op. cit.*

PONTICH (Michel de), de Bouleternère, reçut de Philippe IV des lettres-patentes, en date du 20 février 1639, qui lui concédèrent le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 388.

PONTICH (Michel) naquit à Bouleternère, le 20 novembre 1632, de François Pontich et d'Anne Izern. Aussitôt après qu'il se fut appliqué aux classes de grammaire, ses parents l'envoyèrent à Perpignan pour y faire ses humanités et sa philosophie. Il prit, très jeune, l'habit de l'Ordre de Saint-François, à Perpignan. L'année de son noviciat expirée, Michel Pontich fut admis à la profession ; et, après avoir été pendant quelque temps chargé de l'enseignement

de la langue latine dans le couvent des religieux franciscains d'Ille-sur-Tet, il fut envoyé à Gérone. Le 16 mars 1652, il fut agrégé à la cléricature. Le 10 du même mois, Hyacinthe Serroni, évêque d'Orange, lui conféra les ordres mineurs et le sous-diaconat dans l'église du monastère de Saint-Pierre de Galligans, à Gérone. Après avoir été employé pendant un certain temps comme lecteur ès-arts au couvent de Reus, Michel Pontich fut envoyé à Vich, pour s'y adonner à l'étude de la philosophie et de la théologie. Dans le courant de l'année 1654, il fut promu au diaconat ; le 10 décembre, l'évêque de Vich, Raymond de Sentmanat, lui conféra la prêtrise. Appelé d'abord à professer la philosophie dans cette même cité de Vich, Michel Pontich débuta dans la chaire en improvisant un sermon, qu'on l'avait prié de prononcer lorsque la cérémonie était déjà commencée. Nommé ensuite lecteur de théologie, il remplit successivement cette fonction à Gérone, à Tarragone et à Barcelone. Délégué par sa province au Chapitre général de Tolède, il conquit les suffrages de ses frères par sa science et la douceur de ses manières. Michel Pontich devint gardien de Tarragone et custode. Dans ces diverses situations, il ne chercha à s'élever au-dessus de ses subordonnés que par sa fidélité à observer la règle de l'Ordre Séraphique. Le pain étant venu à manquer dans le couvent, on vit Michel Pontich, comme un simple frère-lai, se charger de la besace et aller demander l'aumône de porte en porte. Ce fut sur ces entrefaites, que le Général de l'Ordre, voulant utiliser la science et la vertu de Michel Pontich, le choisit en qualité de commissaire-visiteur des couvents du royaume de Sardaigne. Le P. Zarcosa, commissaire-général de l'Ordre, ayant eu connaissance des qualités du saint religieux et de la manière dont il avait rempli sa mission en Sardaigne, le désigna au Général comme commissaire-visiteur pour la province de Valence. Ce même P. Zarcosa, ayant convoqué le chapitre général de Catalogne, dans la ville de Reus, le 18 mars 1684, Michel Pontich y fut élu Provincial à l'unanimité. Il remplissait en même temps la charge de Qualificateur du Saint-Office. Michel Pontich était depuis un an à peine à la tête des Franciscains de la Catalogne, lorsque le roi d'Espagne, Charles II, le désigna comme évêque de Gérone, sur la recommandation du marquis de Legañez. Innocent XI agréa la proposition et expédia les bulles de nomination, le 30 avril 1686. Le nouvel évêque de Gérone fut consacré dans l'église d'Arenys-de-Mar, le 25 juillet 1686, par J.-B. Desbach, évêque d'Urgell, assisté d'Antoine Pascual, évêque de Vich, et de Joseph Mora, auxiliaire de l'archevêque de Tarragone. Le 8 octobre suivant, Michel Pontich fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. En prenant possession de son siège,

le nouveau pontife remarqua l'état dans lequel se trouvaient les alentours de son église-cathédrale. Il conçut le projet de faire construire un grand escalier pour en faciliter l'accès. Aussitôt qu'il eut obtenu l'agrément du chapitre, le prélat se mit à l'œuvre et fit construire cet escalier somptueux, composé de quatre-vingt-dix marches, formant trois grands paliers, le tout d'une largeur de vingt mètres, qu'on admire aux pieds de la cathédrale de Gérone. Sur la demande de l'évêque, les chanoines ne firent aucune difficulté de réunir le chœur au presbiterium, d'autant que le généreux prélat s'engageait à supporter de ses deniers les frais nécessaires à la construction des grilles et du trône épiscopal (14 avril 1690). Cette même année, Michel Pontich sollicita et obtint de Rome une décision favorable à son chapitre, qui désirait depuis longtemps voir résoudre quelques questions de préséance au sujet des places destinées, dans les cérémonies, soit aux chanoines, soit aux magistrats de la ville. Le 12 décembre 1690, l'évêque de Gérone présida à la fondation du couvent établi sous le vocable de Saint-Michel de Clodells. La Catalogne ne tarda pas à être violemment agitée par la guerre. Le maréchal de Noailles, ayant gagné sur les troupes espagnoles la bataille du Ter, la conséquence de cette victoire fut la reddition aux Français de la ville de Gérone, après dix ou douze jours de siège. Cette place demeura au pouvoir des Français (1694-1697) jusqu'au traité de Ryswick, qui remit la couronne d'Espagne en possession de tout ce qui était précédemment tombé au pouvoir de Louis XIV. Ces événements mirent Michel Pontich dans la nécessité de s'éloigner de sa ville épiscopale et de son diocèse. Il se retira, le 10 juillet 1694, à Arenys, d'où, en 1697, il se rendit à Reus, dans le couvent franciscain où il avait autrefois enseigné la théologie. L'évêque de Gérone rentra dans sa ville épiscopale vers la fin du mois de janvier 1698, au milieu des applaudissements et de la joie universelle, qui rappelaient sa première prise de possession ; mais ce fut pour y mourir bientôt après. Dans le courant du mois de septembre qui suivit sa rentrée à Gérone (1698), il déclarait à son neveu, D. Sulpice Pontich, chanoine de sa cathédrale, qu'il ne tarderait pas plus de trois ou quatre mois à quitter cette vie, et que l'église de Sainte-Claire serait le dernier degré de son escalier, faisant allusion à l'église du couvent des Clarisses qu'il venait de restaurer, et à l'escalier de la cathédrale qui avait été un des premiers travaux de son épiscopat. Le décès de Michel Pontich survint dans le palais épiscopal de Gérone, le 26 janvier 1699. La dépouille mortelle du prélat fut déposée le 30 du même mois sous le presbiterium de la cathédrale. On grava sur sa tombe l'inscription suivante qui se recommande par sa singularité. Elle est rédigée en

phrases léonines de quinze syllabes à hémistiches rimés, et conçue en ces termes :

D. O. M.

Prorsus omni laude dignus. Fr. Michael Pontich.
 Pauperum pater benignus, ardens zelo, jacet hic.
 Sedis hujus almæ præsul virtutum demonstravit
 A domo Gallisus exul annos quatuor pavit
 Dilectum sibi commissum tot gregem manu et ore.
 Ardue tractans remissum, debilem sed amore
 Quem religio minorum præsidem jam fecerat
 Ad exemplar doctiorum, Bula mundo dederat.
 Absque scalis magnæ portæ, plures sunt memoriæ
 Quæ fletum movent in morte, preces atque gloriæ.
 Annos terdecim Pastoris jam fere compleverat,
 Cum finem tanti laboris pax Dei decreverat.
 Die XXVI januarii MDCXCIX.

VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV. — *España sagrada*, t. XLIV. — TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon*. — ABBÉ J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

PONTICH (Ignace de), neveu du précédent, naquit à Bouleternère. Il entra dans le couvent de la Chartreuse de Montalègre, où il vivait encore en 1726. Il a laissé un récit des *Révélations et faveurs célestes du vénérable Jean Fort, chartreux du couvent de Scala-Dei*, et un livre manuscrit intitulé *Le hameçon d'or* qui fut recueilli et publié par les soins du savant Pierre Serra y Postius.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

PONTICH (Sulpice de), frère du précédent, naquit à Bouleternère et mourut à Gérone en 1738. Il avait terminé à quinze ans ses études de théologie ; il prit à dix-huit ans ses grades de docteur en philosophie, en théologie et en droit. Chanoine de Gérone, il consacra ses loisirs à la composition d'un grand ouvrage intitulé : *Dictionnaire alphabétique de tout ce qui est relatif à l'église et au diocèse de Gérone*. Le tome IV de cette œuvre constitue une épiscopologie de ce diocèse, depuis la conquête de Charlemagne jusqu'en 1730. L'ensemble de l'ouvrage est demeuré inédit, et le manuscrit en est conservé dans les archives de la cathédrale de Gérone. Sulpice de Pontich avait aussi composé une vie de son oncle, l'évêque Michel Pontich, dont l'original se trouve au couvent de Montalègre.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

PONTICH (Bonaventure de), fils de Joseph de Pontich et d'Anne Dalmau, épousa Françoise Roig et Vilar. Celle-ci jouissait du talent inné de rebouter les membres disloqués. Elle le mit charitablement au service de ceux qui avaient recours à elle dans leurs infirmités, comme en fait foi le certificat suivant délivré en sa faveur, dans le but de l'exempter du logement des gens de guerre : « L'épouse de Bona-

venture de Pontich, qui a le don de remettre et de guérir avec facilité toutes sortes de dislocations et de fractures d'os (ce qui lui est commun avec tous ceux de sa famille), a fait faire dans sa maison à Vinça, une grande salle où elle traite avec beaucoup de charité et gratuitement tous ceux qui sont affligés de ces sortes d'accidents, le riche comme le pauvre, le soldat comme l'officier; il y a peu de jours dans l'année où elle n'ait à exercer ses talents à cet égard. » De l'union contractée entre Bonaventure de Pontich et Françoise Roig et Vilar naquirent trois fils: Bonaventure, dont la notice suit; François, qui embrassa la carrière ecclésiastique; Antoine, capitaine au régiment du Limousin, décédé à Vinça en 1786.

Archives des Pyr.-Or., C. 742, 747. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (Bonaventure de), fils du précédent, unit ses destinées, le 7 juillet 1739, à Marie de Descallar, domiciliée à Ille-sur-Tet. De ce mariage sont issus: François, qui suit; Antoine, major au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis, mort durant l'émigration; Paul, capitaine aux gardes d'Espagne, chevalier de Saint-Louis, qui figura à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise en 1789; Marguerite; Elisabeth; Marie, qui épousa Thomas de Roig, le 28 février 1764.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (François de), fils aîné du précédent, assista à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise, en 1789, en compagnie de son frère Paul de Pontich. Il s'était marié à Antoinette de Sicart et Taqui qui lui donna quatre enfants: François, qui suit; Antoine (1773-1865), qui fut maire de Vinça sous la Restauration et devint le père d'Antoinette, épouse d'Auguste de Lazermé; Louis, décédé avant la première Révolution; et Rite, femme de Thomas de Pallarès.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (François de), fils aîné du précédent, suivit la carrière militaire et parvint au grade de chef de bataillon. Il eut trois fils: Hector, colonel d'artillerie; Léon, mort le 21 avril 1887; et Henri.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTOS (Udalgar de), archidiaque de Vallespir, signa, de concert avec les archidiacres d'Elne et du Conflent, un statut de l'évêque Béranger de Santa-Fe qui réduisait à quinze le nombre des canonicats de la cathédrale. Il mourut le 7 des ides de décem-

bre 1300 et fut inhumé dans le cloître d'Elne. On peut voir encore aujourd'hui sa pierre tombale, sur laquelle on lit l'inscription suivante:

† Septimo idus Decembris anno Domini M
CCC obiit dominus Hualguerus de Pontonibus
Archidiaconus Vallispirii in Elnensis ecclesia,
Qui instituit ibi in perpetuum unam (sic)
Sacerdotem in altari sancti Marti
ni, quem construxit, et suum anniver
sarium cuius anima per misericordiam requiescat
[in pace. Amen.]

Huit ponts à trois arches, armes parlantes de Pontos, et douze roses à huit lobes encadrent cette inscription d'une double bordure. Les caractères sont très usés.

Archives des Pyr.-Or., G. 169. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

PONTOS (Béranger de), moine bénédictin, était sacristain-majeur de Cuxa lorsqu'il fut appelé à recueillir la succession de Guillaume de Sans, en 1411, sur le siège abbatial de ce monastère. Il administra durant trente années l'abbaye de Saint-Michel et mourut en 1442. Béranger de Pontos avait un frère appelé Louis qui possédait les fiefs de Saint-Martin de l'Albera et de Villelongue-dels-Monts. Ce dernier mourut jeune et laissa un fils du nom de Michel qui fut placé sous la tutelle de son oncle, l'abbé de Cuxa. Michel de Pontos entra à son tour dans l'ordre de saint Benoît et fut sacristain-majeur de Saint-Michel de Cuxa (1494-1500).

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 239, 262, 268, 272, 413. — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

PORCELL (Jean), marchand de Puigcerda, prit possession, le 15 janvier 1499, de l'héritage de son oncle, le chevalier Antoine Mercader, ancien viguier de Cerdagne et l'un des agents les plus dévoués de la politique de Louis XI. Cette succession, composée en grande partie à l'aide de confiscations sur les monastères et sur les partisans du roi d'Aragon, comprenait les seigneuries de Bolquère, Err, Palau, Guills, Urg, Alp et Caixans. Jean Porcell, qui prit dès lors le nom de Mercader (V. ce nom), mourut sans postérité et légua tous ses biens à la communauté des prêtres de Sainte-Marie de Puigcerda, qui posséda jusqu'en 1789 ceux de ces lieux situés dans la Cerdagne française.

Archives des Pyr.-Or., B. 413, 416, 417. — ALART, *Echo du Roussillon*, n° du 15 janvier 1865.

PORRASSA (Joseph), religieux bénédictin de Montserrat, fut élu abbé de Notre-Dame d'Arles en remplacement de Pierre-Jean dez Guell, et mourut en 1644.

Gallia christiana, VI, col. 1093.

PORTA (Arnaud) reçut des lettres-patentes de Martin I^{er}, roi d'Aragon, qui l'investirent des fonctions de procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Pierre Vidal, suspendu le même jour à cause de sa mauvaise gestion.

Archives des Pyr.-Or., B. 163, 177, 183.

POUDEROUX (Pierre), moine et ouvrier (*operarius*) du monastère bénédictin de Caunes, au diocèse de Narbonne, fut nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines le 30 octobre 1653. Appelé à l'abbatiate de Campredon, avant d'avoir pris possession de son siège, Pierre Poudoux fut placé à la tête du monastère de Saint-Martin du Canigou par brevet du roi Louis XIV, en date du 29 mars 1698. Un arrêt du Grand Conseil, édicté le 13 août de la même année, autorisa le nouvel élu à prendre possession de l'abbaye, à charge par lui de continuer ses diligences en cour de Rome pour obtenir ses bulles dans l'intervalle de six mois. Pierre Poudoux prit possession du siège abbatial par procureur, le 4 septembre 1698. Les bulles de provision du pape Innocent XII n'ayant été expédiées que le 23 octobre suivant, Pierre Poudoux fut intronisé en personne dans son abbaye le 20 janvier 1699. Son premier soin fut d'améliorer le temporel et de restaurer les édifices de l'abbaye du Canigou. Il entreprit la construction d'un hôpital militaire et d'autres corps de bâtisses aux thermes de Vernet. Il aménagea à neuf la maison abbatiale et fit réparer le chemin du monastère que l'eau des pluies avait raviné et rendu impraticable. Pierre Poudoux mourut à Paris, le 28 août 1714, dans un âge avancé et fut enterré dans l'église de Saint-Séverin. Ses neveux, officiers au régiment de Noé, réclamèrent les rentes et les titres personnels qui étaient la propriété de ce prélat.

Archives des Pyr.-Or., C. 1328, H. 153. — *Histoire de saint Gauderic, confesseur*, Perpignan, 1716.

POURTET (Nicolas), né à Perpignan en 1797, était fils de Joseph Pourtet, marchand-droguiste, et de Marie Clergue. Il fit ses classes au collège de sa ville natale et s'adonna spécialement à l'étude de la musique. Durant trente-deux ans, Nicolas Pourtet donna des leçons de solfège et de chant dans la ville de Perpignan ainsi qu'au pensionnat du Sacré-Cœur de cette cité. Il était doué d'un timbre de voix limpide, et sa prononciation particulièrement distincte rendait compréhensibles les syllabes proférées à une très grande distance. Nicolas Pourtet s'est surtout fait connaître par ses compositions de musique religieuse. On cite de lui : deux messes à grand orchestre ; un *Stabat Mater* à grand orchestre, interprété à diverses reprises par la maîtrise de la cathédrale de Perpignan ; un *Miserere* à grand orchestre ;

un *Te Deum* ; des cantiques et des motets. Nicolas Pourtet est mort à Perpignan, le 25 mars 1867.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PRAT et SENJULIA (Isidore), magistrat, fut nommé conseiller au Conseil Souverain du Roussillon lors de la création de ce tribunal suprême (10 juillet 1660). Isidore Prat épousa, en 1661, Anna Scuder, veuve d'Ignace Manalt, docteur en droit civil et en droit canon. Il mourut en 1695 et laissa ses biens à François de Calvo.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille).

PRIETO (Gaspard), né à Burgos le 14 août 1578, d'une famille noble, entra dans l'ordre de la Rédemption des captifs, à l'âge de seize ans. Il reçut de bonne heure le grade de maître en théologie et enseigna cette science successivement à Valladolid, à Tolède et à Salamanque. Après avoir rempli les fonctions de commandeur dans plusieurs couvents de son ordre, Gaspard Prieto devint provincial de Castille. Il fut élevé à la dignité de maître général de la Merci dans l'assemblée que le chapitre de l'Ordre tint à Saragosse, le 14 mai 1622. Au bout de quatre années, Gaspard Prieto se démit de sa charge et assista, en qualité de baron, aux cortès réunies à Monçon durant l'année 1626. Il fut nommé, peu après, évêque de Solsona, puis d'Alghieri en Sardaigne. Le roi d'Espagne confia à Gaspard Prieto le poste de capitaine-général de cette île, où il vint tenir des cortès. Appelé à l'évêché d'Elne en vertu de bulles pontificales datées du 18 février 1636, Gaspard Prieto ne prit possession de ce siège que le 19 mars de l'année suivante, par l'intermédiaire de son procureur, le chanoine Raphaël Llobet. Son entrée à Perpignan eut lieu le 5 juin 1637. Gaspard Prieto publia un mandement, le 23 septembre 1637, par lequel il enjoignait aux fidèles de son diocèse de lui dénoncer les ecclésiastiques qui refuseraient l'administration des sacrements, sous prétexte qu'on ne leur aurait point payé les honoraires ; les personnes qui auraient dansé, fait de la musique ou porté des armes prohibées, la nuit, dans les rues ; les sorciers, les bigames, etc. Ce prélat est encore l'auteur de deux traités sur la façon de tenir les cortès dans le royaume d'Aragon. Gaspard Prieto, qui était un pontife aussi charitable que pieux, finit ses jours à Perpignan, le 30 octobre 1637. Il fut inhumé dans le vieux Saint-Jean, à côté du perpignanais Onuphre Réart, ancien évêque d'Elne, de Vich et de Gérone. En 1694, son tombeau s'écroula. Le chapitre de la cathédrale de Perpignan lui en fit construire un autre au même endroit, et fit graver cette épitaphe sur le sarcophage : *Hic jacet illustrissimus D. D. Gaspardus de Prieto, religiosus B. Mariæ de Mercede, episcopus*

Elnensis. Obiit die 30 octobris 1637. En déterrants son cadavre, on trouva dans la main droite un tube de verre, contenant un écrit qui a été donné dans le *Gallia christiana* pour une épitaphe que le chapitre aurait fait graver en son honneur, outre celle qu'on vient de lire. Cette inscription est une notice nécrologique qui rapporte les principales étapes de la carrière de Gaspard Prieto.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 50, 259. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1073. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elné*.

PROFET ou **PROFAYT** (Vidal), nom vulgaire d'un poète juif appelé Pinhas-Hal-Levi, qui habitait Perpignan vers la fin du ^{xiii}^e siècle. Il était le frère de R. Ahron Hal-Lévi ben Joseph ben Benevenist, une des plus grandes célébrités du monde rabbinique.

P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*.

PROTASIUS, archidiacre de l'église d'Urgell, quitta son pays et les dignités ecclésiastiques, en compagnie de six prêtres libres (Witisa, Victor, Lucanus, Guntfredus, Recceswindus, Sanctiolus) et de quelques laïques (Attila, Baro, Leudominus, etc.), pour fonder une association monastique. Ces divers personnages arrivèrent à Exalada, situé dans la vallée d'Engarra, sur le bord de la rivière de la Tet, et y achetèrent un terrain, dans le but d'édifier un couvent en ce lieu. Ils choisirent pour patrons de leur monastère Saint André, Saint Pierre et Saint Jean. Le 24 février 846, le comte Bera, fils d'Argila, donna à cette colonie monastique l'église de Saint-André et le terrain voisin qui était attenant au territoire de Canaveilles. Dans le but d'assurer la conservation du nouveau couvent et de ses biens, Protasius et ses moines sollicitèrent un diplôme de l'empereur Charles-le-Chauve. Le 3 août 871, ce monarque prit sous sa sauvegarde le monastère de Saint-André d'Exalada et accorda aux religieux la faveur d'élire leur abbé selon la règle de saint Benoît. Mais le monastère ne tarda pas à être ruiné par une inondation de la Tet. Dans le désastre, plusieurs moines périrent; les actes de propriété des biens du couvent ainsi que le diplôme de Charles-le-Chauve disparurent. Le sinistre se produisit en 874, selon les continuateurs de l'*Histoire de Languedoc*, ou en 877, d'après l'avis de certains historiens. « Trente-quatre moines ou clercs, écrit judicieusement M. de Blay de Gaïx, qui avaient échappé à la mort, se réunirent sous l'autorité de Protasius, prêtre, qu'ils avaient élu abbé, et se transportèrent, en 878 (an 1 du règne de Louis II, dit le Bègue), au village de Clara, dans l'église de Saint-Martin, en attendant la reconstruction d'un nouveau couvent sur un emplacement

exempt de tout danger d'inondation. Ils choisirent le lieu de Cuxa, assez voisin du village de Codalet. L'acte qui constate la translation en ce lieu de l'ancien monastère d'Exalada, est daté du 13 des calendes de juillet 879 (*anno primo quo obiit Ludovicus rex*); cet acte fut approuvé par quelques autres moines en 882 et 884 (ans 3 et 5 du règne de Carloman). L'empereur Charles-le-Chauve, qui mourut en 877, fut informé, peu de temps avant son décès, par Protasius, du désastre survenu au monastère d'Exalada; le monarque écrivit à Protasius qu'il compatissait au malheur qui avait frappé sa communauté et lui recommanda de se fier à la merci de Miron, comte de Roussillon; en outre, il prescrivit aux moines, dans cette même lettre, de choisir Protasius pour leur abbé. Ces indications nous sont données par le testament de Protasius, copié dans le cartulaire de Cuxa, et daté des ides de septembre de l'an 878; dans ce document, l'abbé a soin de signaler que la lettre de Charles-le-Chauve est entre les mains du comte Miron. Ce dernier répondit à l'attente de son souverain; il accorda sa protection, en 879, aux religieux échappés d'Exalada et les aida à s'installer à Cuxa. Il leur donna une nouvelle assistance, en abandonnant généreusement au monastère, de concert avec sa mère Ermessinde, son frère Raoul et la comtesse, Guiscle, l'église de Saint-Vincent-du-Vernet, plusieurs autres églises en Conflent et diverses terres. Deux mois avant de rédiger son testament, en juillet 878 (an 1 du règne de Louis II), Protasius avait assuré tout son bien au monastère qu'il voulait édifier en l'honneur de saint Germain, évêque d'Auxerre, afin d'y vivre, lui et les moines échappés au désastre, selon la règle monastique de Saint-Benoît, et sous la protection du roi Charles et de ses successeurs. Il déclara, dans l'acte de cette donation, qu'il faisait cette largesse à la sollicitation du comte Miron, et qu'il priait celui-ci et ses frères de garantir le futur établissement contre toute atteinte. Le 3 des nones de novembre de cette même année 878, divers laïques, entraînés par l'exemple du comte Miron et de Protasius, donnèrent à ce dernier et à ses moines, divers biens pour les aider à reconstruire le monastère de Saint-André d'Exalada, sous les vocables de saint Germain et de saint Jean; ces biens étaient situés dans les territoires de Canaveilles, d'Onzès, de Llar et d'En. Mais il ne suffisait pas à Protasius de recevoir des dons pour assurer le succès de son œuvre, il voulut encore reconstituer les titres confirmant les achats de biens et le diplôme royal, établis en faveur du couvent de Saint-André d'Exalada, et perdus dans le désastre causé par l'inondation. Une requête avait été présentée, dans ce but, par l'abbé Baro et le moine Protasius, peu après l'accident. Conformément à la loi visigothe, la reconstitution

fut opérée par des juges qui procédèrent à des enquêtes par témoins. Les titres reconstitués furent groupés dans trois actes datés du 2 des calendes de février, en 879 (an 2 de Louis II); ils remplacèrent ceux que l'inondation avait détruits et qui étaient datés des années 1, 9, 10, 15, 25, 27, 30, 33, 34, 35 et 36 du règne de Charles-le-Chauve (*regnante Karolo rege*). Il résulte de ces actes reconstitués que l'abbé Baro, prédécesseur de Protasius, survécut au désastre, mais qu'il mourut peu de temps après, puisque son nom ne figure dans aucun acte de date postérieure. Le nouveau couvent de Cuxa, dédié à saint Germain, fut terminé en l'an 883; et Protasius, l'archiprêtre d'Urgell, qui avait été agrégé au monastère d'Exalada, sous le gouvernement des abbés Witisa et Baro, prit possession du nouveau couvent, cette même année 883. »

DE BLAY DE GAÏX, *Etude sur la fondation de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. VI.

PROXIDA (Jean de) figura, avec le titre de grand archidiaque, au synode qui fut tenu à Elne, le 10 mai 1388.

Archives des Pyr.-Or., G. 169.

PUIG (dez). Voyez articles : Arnaud, Pierre, Guillaume, Jean-Pierre, Bernard, Mathias *Dez Puig*.

PUIG (Michel dez), catalan, docteur en l'un et l'autre droit et chanoine de Barcelone, fut nommé à l'évêché d'Elne, le 8 juillet 1545. Le 28 de ce même mois, il adressa une lettre au chapitre d'Elne pour lui envoyer les bulles de nomination. Le 2 août suivant, Michel dez Puig prit possession par procureur de la chapellenie majeure de Saint-Jean et fut reçu chanoine de la collégiale. Ce prélat résigna, le 28 mai 1547, un canonicat qu'il possédait dans la cathédrale de Barcelone, en faveur de son frère Jean-Joachim dez Puig, clerc de cette ville. Il se rendit aux sessions du concile de Trente et fut du nombre des évêques qui s'opposèrent à la suspension de cette imposante assemblée œcuménique. En son absence, l'administration du diocèse d'Elne fut laissée entre les mains du vicaire-général, Michel Giginta. C'est ainsi que le 20 mars 1552, Jean Punyet, évêque de Cyrène et auxiliaire de l'évêque d'Urgell François de Urries, consacra l'église du nouveau couvent de Sainte-Claire de Perpignan. Au préalable, le prélat consécrateur avait obtenu de Michel Giginta, la permission de procéder à cette cérémonie. Le 27 avril 1552, Michel Giginta adressa un mandement aux prêtres du diocèse d'Elne, pour leur enjoindre de prescrire l'obligation pour les fidèles de célébrer la fête de saint Gaudérique, sous peine d'excommunication. C'est sous le patro-

nage de Michel dez Puig, que François Salsona, professeur de droit à l'université de Barcelone, publia un de ses ouvrages : *Stylus capibreviandi cum utili tractatu de stylo clausularum*. Michel dez Puig envoya au Pape sa démission de l'évêché d'Elne, vers le milieu de l'année 1552. Il ne tarda pas à être pourvu d'un nouveau siège épiscopal. Jules III le nomma à l'évêché d'Urgell, dans le courant du mois de janvier 1553. Dès son arrivée dans le diocèse, Michel dez Puig fut choisi comme arbitre pour trancher les difficultés qui divisaient les membres du chapitre et ceux de la communauté ecclésiastique de la cathédrale, touchant leurs droits respectifs sur les funérailles. Paul IV transféra Michel dez Puig à l'évêché de Lérida, le 13 avril 1556. Ce prélat prêta serment, le 22 mai suivant, entre les mains de l'évêque de Barcelone Jacques Caçador, et prit possession de son siège le 4 juin de la même année. Il donna particulièrement tous ses soins à l'œuvre de la formation du clergé diocésain. Dans ce but, il fonda à Lérida, dès l'année 1589, un séminaire qui peut être considéré comme le premier érigé en Europe, d'après les constitutions du concile de Trente. Conformément à ses volontés, on devait travailler dans cet établissement à la formation cléricale de douze séminaristes, dont trois devaient être originaires du diocèse de Lérida, trois autres de l'évêché de Barcelone, trois de celui d'Urgell, deux de celui d'Elne, et le douzième devait provenir de la famille dez Puig. L'évêque de Lérida tint un synode en 1557. Il édicta dans cette assemblée diverses constitutions afférentes à la discipline ecclésiastique et au culte divin. Michel dez Puig les promulga sous la rubrique : *præceptes spirituels*. Il avait projeté un plan de réforme de l'Université de Lérida qui ne fut mis à exécution que sous le pontificat de son successeur, Antoine Augustin. Michel dez Puig mourut à Lérida le 21 novembre 1559, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 48. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XI et XVII.

PUIG (Pierre), prêtre des Escaldes, est l'auteur d'un livre intitulé *Politar Andorra*, contenant en abrégé la série des évêques de la Seo d'Urgell, avec une notice sur chacun d'eux. Les actes de ces prélats sont étudiés surtout au point de vue politique. Cette portion du manuscrit laisse beaucoup à désirer; il y a des doubles emplois, des interversions, des anachronismes, des omissions, etc., contre lesquelles on ne saurait trop être en garde. Tout n'est pourtant pas à rejeter et le livre de Pierre Puig contient des indications qu'il est impossible de trouver ailleurs.

PUIGDAULUCH (Bernard) fut dépensier de la cour royale de Majorque, sous Jacques II. Philippe de Castro, chambellan de Pierre le Cérémonieux, et Pierre de Moncade, amiral de ce monarque, envoyés au mois de juillet 1344 au château de Perpignan, pour saisir les papiers et les pièces à conviction pouvant servir au procès de l'atelier monétaire de Perpignan, se buttèrent contre la vive résistance opposée à leurs investigations par Bernard Puigdauluch. Les agents du roi d'Aragon parvinrent à fracturer les armoires de la dépense et les trouvèrent remplies de cabas pleins de moules et de coins de monnaies. En 1345, Pierre le Cérémonieux fit mettre sous séquestre les biens de Bernard Puigdauluch, considéré comme rebelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 97. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

PUIGDAULUCH (Jacques) fut nommé maître de la Monnaie de Perpignan, en 1341, par le roi de Majorque, Jacques II. Ce prince le pria de se charger de fabriquer ses monnaies, de concert avec Raymond Albert. Jacques Puigdauluch s'excusa en avouant son incapacité; mais le souverain le força d'accepter le brevet de maître de la Monnaie, scellé de son sceau. Jacques Puigdauluch et Raymond Albert frappèrent la monnaie, sur les indications du roi de Majorque en personne. La création de cet atelier monétaire à Perpignan fut la cause occasionnelle qui entraîna la chute du royaume de Majorque.

LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

PUIGGARI (Pierre) naquit à Perpignan, le 27 janvier 1768. Doué d'une intelligence d'élite, il voua presque toute son existence à la culture des lettres. Jeune et après avoir fait d'excellentes études, il entra comme novice au monastère des Bénédictins d'Arles-sur-Tech. Il désirait faire partie de cet ordre célèbre qui a fourni tant de noms chers à la science, et il était, en effet, bien digne d'y prendre place; mais il fut contrarié dans ses penchants par la Révolution de 1789. Il passa en Espagne, se rendit à Madrid, où il se livra avec ardeur à l'étude si riche de la langue castillane. Rentré dans sa patrie, il embrassa la carrière de l'enseignement: pour un homme tel que lui, c'était presque suivre sa première vocation. Il fut successivement professeur d'humanités et de rhétorique et il devint plus tard principal du collège de Perpignan. Ce fut à cette époque qu'il composa ses *Leçons de langue espagnole*, le meilleur livre qui ait encore paru en ce genre. Il donna ensuite une nouvelle édition de la *Grammaire espagnole-française de Chantreau*, ouvrage destiné aux Espagnols et qui a obtenu à juste titre les plus grands succès. Profon-

dément versé dans la littérature ancienne et moderne, c'est de préférence vers les études historiques et archéologiques que Puiggari dirigea les grandes facultés de son esprit. Il avait acquis la connaissance la plus complète de l'histoire du Roussillon, en fouillant avec sagacité dans les vieilles archives, parmi les chartes et les parchemins, et il possédait une vaste érudition, qui s'alliait à une remarquable netteté de jugement. C'était presque un jeu pour lui d'aborder les questions les plus difficiles ou les plus controversées; toujours armé d'une critique sûre, la lucidité de son opinion apportait partout la clarté. Son style correct, élégant et facile était empreint de cette logique qui entraîne avec elle la conviction. Infatigable au travail, il n'a pas cessé d'être jusqu'à ses derniers jours, un de ces Bénédictins volontaires pour qui l'étude était une nécessité. Il a inséré dans le *Publicateur* (de 1832 à 1838) et disséminé dans d'autres recueils un grand nombre d'articles estimés sur divers sujets d'archéologie, tels que les inscriptions romaines en Roussillon, Ruscino, Illiberis, Villa Gothorum, les anciennes villas romaines, l'église Saint-Jean-le-Vieux, les origines de Perpignan, Saint-Martin du Canigou. En 1842, Pierre Puiggari publia le *Catalogue biographique des Evêques d'Elne*, depuis l'an 571 jusqu'à nos jours. On ne saurait assez apprécier, en lisant cet ouvrage, combien il a fallu de temps et de savoir pour découvrir, à cette époque, dans les vieilles annales religieuses du Roussillon un nom ou une date inconnus, et leur fixer la place qu'ils doivent occuper dans l'histoire. Aussi ce volume est pour le monde savant un travail considérable et de haute portée. Il a servi à corriger une foule d'erreurs qui avaient été introduites dans le *Gallia christiana*. L'intelligence de Pierre Puiggari, qui n'avait rien perdu de sa vigueur, lui permit de publier une *Grammaire catalane*, à l'âge de quatre-vingts ans. Il a laissé aussi, en manuscrit, un *Dictionnaire catalan-français* qui est le complément de sa *Grammaire*. Pierre Puiggari mourut à Perpignan le 4 septembre 1854.

MORER, *Pierre Puiggari*, dans le X^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

PUIGGARI (Antoine-Jean-Baptiste-François-Xavier), neveu du précédent, est né à Perpignan le 17 janvier 1815. Admis, en 1833, à l'Ecole Polytechnique, il passa par l'Ecole d'application de Metz et entra dans le corps du Génie. Puiggari servit quelque temps en Afrique, fut ensuite chargé des chefferies de Prats-de-Mollo et de Fort-les-Bains, de mars 1841 à juillet 1848, et fit la campagne de Rome, comme commandant d'une compagnie de sapeurs. Il remplit les fonctions de chef du Génie, à Perpignan, par intérim, pendant l'été de 1850, et à Nar-

bonne. Il fut nommé chef de bataillon à Montpellier et termina sa carrière militaire à Perpignan, où il fut directeur des fortifications, de 1867 à 1875. Chevalier de la Légion d'honneur en 1849, il fut promu officier le 12 août 1862 et commandeur le 21 avril 1874. En 1842, Puiggari rédigea pour Amélie-les-Bains un projet d'hôpital thermal. Le talent dont il fit preuve en cette circonstance, l'habileté qu'il montra dans la direction des travaux, le zèle avec lequel il s'employa à défendre les intérêts de l'Etat dans diverses affaires d'expropriation, lui valurent de nombreuses félicitations de ses chefs. Plus tard, Puiggari établit les projets du fort des Bazergues, dans la vallée de l'Ariège, de la caserne de Mende, d'une caserne à Montpellier, etc. Il fut commandant de place à Perpignan, pendant la difficile période du 2 novembre 1870 au 30 mars 1871. Ses services de guerre étaient non moins remarquables. Sans parler de ses campagnes d'Afrique, à Rome, où il rencontra le général Niel, qui avait appris à l'apprécier en Algérie, le capitaine Puiggari prit part à diverses affaires, notamment au combat du 30 avril 1849, où il se trouva en tête d'une colonne; le rare courage dont il fit preuve ce jour-là, lui valut la croix de la Légion d'honneur. Avec de pareils états de service, Antoine Puiggari aurait pu prétendre aux plus hauts grades. L'attachement de Puiggari à son pays natal, l'affection sans borne qu'il avait vouée à sa famille, contrarièrent son avancement. Puiggari appartenait à une famille où la science historique était en honneur : son oncle Pierre Puiggari était sans conteste le plus érudit des esprits roussillonnais de sa génération. Sans doute, cet exemple ne fut pas sans exercer quelque influence sur le neveu, qui témoigna lui-même, dès les premiers temps de sa carrière, d'un esprit curieux des choses de l'érudition. En Afrique, Antoine Puiggari avait appris l'arabe et s'était adonné à l'étude de l'archéologie orientale. Pendant l'expédition de Rome, il joignit l'italien à l'espagnol, qu'il connaissait déjà, et il présida une commission chargée de travaux historiques. Doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit précis et perspicace, chercheur infatigable, il possédait de plus une qualité infiniment précieuse pour un archéologue : une habileté surprenante au dessin. L'Ecole d'application de Metz gardait, en 1870, des épreuves de lui, et il a laissé dans ses cartons nombre de plans où on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la sûreté de la main ou de la patience du dessinateur. Le colonel Puiggari avait aussi un réel talent d'exposition. La description des plombs trouvés par lui à Amélie-les-Bains est véritablement un modèle de clarté. Jusqu'à la fin, d'ailleurs, il exerça sa plume : pour se distraire, ce vieillard ne dédaignait pas de tourner des vers latins, catalans ou français. Archéo-

logue d'autant plus sûr qu'il était habile constructeur, Antoine Puiggari était surtout un catalaniste accompli. Au dire d'un bon juge, la vieille langue de la province coulait de ses lèvres, pure et nette comme une source coule des glaciers du Canigou. Malgré ces dispositions exceptionnelles, il ne publia cependant pour ainsi dire rien. Tout le long du jour, il travaillait pour apprendre, non pour imprimer, se contentant d'accumuler les notes et les ouvrages, les plans et les admirables reproductions de manuscrits ou d'estampes, dans sa belle bibliothèque de la rue Saint-Christophe. A qui l'engageait à faire connaître le résultat de ses études, il répondait en plaisantant qu'il avait bien assez de mal à s'instruire sans chercher à instruire le public. Le colonel Puiggari a laissé néanmoins un certain nombre d'études manuscrites. En voici l'énumération : *Les Goigs* ; *Le pluriel féminin catalan* ; *L'interjection catalane* : *Carail* ; *Les dates métriques* ; *Une inscription du VI^e siècle à Prats-de-Mollo* ; *Une inscription catalane du XIII^e siècle* ; *Un bassin de cuivre jaune de Saint-Michel de Cuxa* ; *Un ivoire de Narbonne* ; *Les dynars trouvés à Monastir-del-Camp* ; *Les monnaies seigneuriales de Besalu et de Roussillon trouvées près de la Junquera* ; *Le premier livre imprimé à Perpignan, en 1502* ; *Le prieuré de Saint-Estève-del-Monastir* ; *Notes sur saint Enves* ; *La légende de saint Lin* ; *L'apparition de l'Ange* ; *Le bras de saint Jean-Baptiste conservé à Saint-Jean* ; *Le vieux Saint-Jean*, et d'autres petits travaux qu'il serait trop long d'énumérer. Ce savant communiquait avec une libéralité bien rare les notes qui lui avaient coûté tant de labeur. Par ses indications et ses conseils, il exerça sur les études historiques en Roussillon une influence considérable. Il fut, de plus, en correspondance avec Anatole de Barthélemy, Reinaud, de Saulcy, Allmer, Sacaze, Révoil, Douais, etc., et avec les plus distingués parmi les écrivains de la Catalogne. A Perpignan, il était inconnu ou plutôt méconnu : c'est que, malgré le long commerce des hommes, il était resté un de ces délicats qui fuient volontiers le contact du vulgaire et le bruit des foules. Dès son arrivée à Perpignan, en 1867, Antoine Puiggari s'était fait recevoir de la Société scientifique. A Narbonne déjà et à Montpellier, il avait pris part aux travaux d'érudition, et la Commission archéologique de Narbonne le nomma plus tard membre honoraire, comme étant « l'un des hommes dont elle avait eu le plus de droit de s'enorgueillir. » La Société des Pyrénées-Orientales fut amenée à lui offrir, en juillet 1871, la vice-présidence. Le colonel Puiggari refusa, persuadé qu'au lendemain de nos désastres, un officier n'avait pas le droit de dérober à ses occupations professionnelles une part quelconque de son temps et de ses forces. En 1874, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-

Orientales fit de nouvelles démarches, auxquelles Antoine Puiggari répondit encore par un refus. Le 3 décembre 1890, au matin, il fut trouvé mort au pied de son lit. Ses obsèques eurent lieu sans pompe. Simple et droit jusqu'au bout, le colonel Puiggari avait voulu qu'il n'y eût à son enterrement ni discours ni honneurs militaires. Il voulut aussi être enseveli dans la fosse commune.

BRUTAILS, *Notice sur le colonel Puiggari*, dans le XXXII^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

PUIGMARI Y FUNES (Pierre de), docteur en droit et chancelier du roi d'Espagne dans la principauté de Catalogne, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, fut élu abbé de Saint-Michel de Cuxa, en 1618. Il succéda à François d'Erils, occupa le siège abbatial de ce monastère durant neuf années et mourut en 1627. En 1631 on publia, à Barcelone, un ouvrage de cet abbé sous la rubrique: *Litterarum pastoralium edictorum, etc., Miscellaneum*, in-8°.

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan*. — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

PUIGNAU (François), notaire de Perpignan, se livra durant trente-cinq ans à des recherches historiques dans les archives du Roussillon. Le 16 février 1605 il termina un *Llibre de rubricas del capitol de la Réal* qui renferme l'analyse d'actes déposés chez divers notaires. Les pièces analysées concernent les fiefs, les censaux, etc. du chapitre et de la communauté ecclésiastique de la Réal. Elles sont au nombre de 192, rangées dans un ordre arbitraire; elles vont de l'année 1368 à 1690. Le 12 septembre 1608, François Puignau entreprit l'inventaire des archives du chapitre d'Elne et le 23 juillet 1630, l'analyse des documents de la communauté de Saint-Mathieu de Perpignan. Ce dernier répertoire comprend 814 articles dont les 694 premiers seulement ont été rédigés par Puignau. On cite surtout de Puignau les *Rubriques*, dix volumes inédits contenant l'analyse de milliers d'actes, source précieuse pour l'histoire du Roussillon.

Archives des PYT.-OR., G. 6, 62, 393, 579. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan*.

PUIG-ORFILA (Guillaume de) s'attacha à la fortune de Jacques I^{er}, roi de Majorque. Ce monarque lui fit donation de droits domaniaux sur des maisons, jardins, vignes, différents terrains situés à Collioure. Plus tard Guillaume de Puig-Orfila acheta à Guillaume de Volo, la moitié de la dîme du vin, des raisins, de trois parts de la dîme des blés, des légumes et du quart de la dîme des autres fruits du territoire de Toulouges pour 5050 sols de Malgone. Un privilège de Jacques I^{er} porta encore concession en sa faveur des justices du château de Vilaclare. Guillaume de Puig-Orfila devint conseiller du roi de Majorque. Le dévouement qu'il porta à la dynastie majorquine lui attira l'inimitié du roi d'Aragon qui, étant venu à l'improviste à Perpignan, en 1285, le fit arrêter en compagnie d'Arnaud Batlle, un autre des conseillers royaux. En 1275, Guillaume de Puig-Orfila avait gracieusement octroyé aux Frères-Prêcheurs, des locaux et des terrains, pour construire un couvent de leur ordre dans la ville de Collioure. Il fit encore donation à l'hôpital et à l'aumône de cette ville des dîmes de Malloles et de Toulouges qui étaient en sa possession. Guillaume de Puig-Orfila eut un fils, Arnaud, qui fut aussi docteur ès-lois et partisan dévoué du dernier roi de Majorque. A son tour, Arnaud de Puig-Orfila ne laissa qu'une fille, Fina. Celle-ci unit ses destinées à Pierre Amoros, d'Argelès.

Archives des PYT.-OR., B. 192, 209, 211, 217, 219, 357, 378. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

PUJOL (Bernard), chanoine de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan, avait été reçu au doctorat en théologie dans l'Université de cette ville, en 1596. Il fut recteur de cette compagnie, de 1604 à 1609. Bernard Pujol écrivit sur l'adoration due à la sainte Eucharistie: *De sacro adorationis cultu, disputationes quatuor*, 1608, in-8°. Il contribua pour une large part à la construction du retable en marbre blanc qui orne le chevet de la cathédrale de Perpignan. Les armes du chanoine Pujol (une montagne sommée d'un soleil) sont sculptées sur deux panneaux de ce monument ainsi que sur l'autel du dévot Crucifix.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant Joan de Perpinya*. — *Annuaire des Pyrénées-Orientales*, année 1834.

